



Assemblée générale

PROVISOIRE

A/43/PV.22
12 octobre 1988

FRANCAIS

Quarante-troisième session

ASSEMBLEE GENERALE

COMPTE RENDU STENOGRAPHIQUE PROVISOIRE DE LA 22e SEANCE

Tenue au Siège, à New York,
le vendredi 7 octobre 1988, à 10 heures

Président : M. AKE (Côte d'Ivoire)
(Vice-Président)

puis : M. ESSY (Côte d'Ivoire)
(Vice-Président)

Allocution du général Joao Bernardo Vieira, Président du Conseil d'Etat de la République de Guinée-Bissau

Débat général [9] (suite)

Déclarations de :

M. Kalpokas (Vanuatu)
M. Kravets (République socialiste soviétique d'Ukraine)
M. Johnson (Libéria)
M. Chnoupek (Tchécoslovaquie)

Le présent compte rendu contient le texte des discours prononcés en français et l'interprétation des autres discours. Le texte définitif sera publié dans les Documents officiels de l'Assemblée générale.

Les rectifications ne doivent porter que sur les textes originaux des interventions. Elles doivent porter la signature d'un membre de la délégation intéressée et être présentées, dans un délai d'une semaine, au Chef de la Section d'édition des documents officiels, Département des services de conférence, bureau DC2-0750, 2 United Nations Plaza, et également être portées sur un exemplaire du compte rendu.

En l'absence du Président, M. Ake (Côte d'Ivoire), Vice-Président, assume la présidence.

La séance est ouverte à 10 h 30.

ALLOCATION DU GENERAL JOAO BERNARDO VIEIRA, PRESIDENT DU CONSEIL D'ETAT DE LA REPUBLIQUE DE GUINEE-BISSAU

Le PRESIDENT : L'Assemblée générale entendra d'abord une déclaration du Président de la République de Guinée-Bissau, S. E. le général Joao Bernardo Vieira.

Le général Joao Bernardo Vieira, Président du Conseil d'Etat de la République de Guinée-Bissau, est escorté dans la salle de l'Assemblée générale.

Le PRESIDENT : Au nom de l'Assemblée générale, j'ai l'honneur d'accueillir à l'Organisation des Nations Unies le Président de la République de Guinée-Bissau, S. E. le général Joao Bernardo Vieira, et de l'inviter à prendre la parole.

Le Président VIEIRA (parle en portugais; texte français fourni par la délégation) : Il existe aujourd'hui un consensus universel quant à l'importance des profondes mutations qui s'opèrent dans le monde, mutations porteuses de tant d'espoirs en un lendemain meilleur. Ceci explique la particularité de la présente session de l'Assemblée générale des Nations Unies qui, plus que l'établissement d'un diagnostic de la situation internationale actuelle, doit orienter ses travaux dans la perspective d'optimiser et de rendre irréversibles les transformations positives qui caractérisent l'état des relations internationales.

Les progrès enregistrés dans le domaine du désarmement, dans le processus de normalisation des rapports entre les Etats-Unis d'Amérique et l'Union des Républiques socialistes soviétiques et sur la voie du règlement pacifique des différends et conflits dans diverses régions du globe semblent en effet indiquer l'amorce d'un nouveau tournant historique que l'humanité accueille avec optimisme.

Le Secrétaire général de notre organisation, M. Javier Pérez de Cuéllar, traduit de manière précise et lucide cette situation dans son rapport, interprétant le sentiment des membres de la communauté internationale avec la perspicacité et la clairvoyance politique dont il a toujours fait montre dans l'exercice de ses hautes fonctions. C'est pour nous une occasion privilégiée de lui renouveler nos encouragements et de l'assurer de notre estime et de notre constant soutien.

Les mutations en cours ne sont pas le fruit du hasard. Il serait en effet illusoire de penser que le processus auquel nous assistons n'est que le simple résultat de phénomènes isolés et de mécanismes intrinsèques.

Le Président Vieira

Le refus d'un tel déterminisme de la part de la communauté des nations apparaît du reste clairement dans les efforts constants de notre organisation universelle tendant non seulement à préserver le monde de la destruction et des divers maux qui l'affectent aux plans politique, économique et social, mais aussi à construire les bases d'un futur différent.

Notre avenir commun dépend de l'attitude individuelle et collective que nous serons capables d'assumer aujourd'hui, de la maturité et du bon sens que nous saurons imprimer à nos actions, de notre conscience de l'interaction de nos actes et de la complémentarité de nos intérêts.

Les progrès enregistrés au cours des deux dernières années dans la voie de la détente et dans le règlement des conflits régionaux, notamment, constituent des signes encourageants indiquant que cette conscience commence à émerger. Le moment nous semble donc propice à une action tendant à donner une nouvelle orientation aux relations internationales. Mais serons-nous capables de saisir cette occasion historique?

Il est urgent que des pas substantiels soient notamment faits dans le domaine du désarmement, emboîtant le pas à l'entrée en vigueur du Traité historique sur l'élimination des armes nucléaires de portée intermédiaire entre les Etats-Unis et l'Union soviétique.

Nous estimons par ailleurs que les négociations en cours devraient produire, à court terme, des résultats tangibles conduisant à l'élimination et à l'interdiction complètes des armes chimiques et à la réduction des armements classiques à leur niveau le plus bas.

Jamais, depuis la fin de la seconde guerre mondiale, l'humanité n'a accumulé un aussi important capital de bonne volonté et de succès dans la voie de la paix, de la compréhension mutuelle, et dans la création de conditions favorables à l'apaisement et à une plus grande humanisation des relations internationales.

Nous voyons effectivement dans les tendances actuelles et dans les perspectives qu'elles ouvrent la manifestation d'un humanisme que justifient et stimulent la croissante interdépendance mondiale et l'interpénétration des peuples, des cultures et des processus de développement.

Mais il ne saurait y avoir de véritable prospérité tant que celle-ci sera l'apanage de quelques-uns, tant qu'elle sera circonscrite à certaines régions de notre planète et que coexisteront des facteurs de progrès et de retard, de stabilité et de confrontation.

Le Président Vieira

La crise de l'endettement, la chute des exportations, la stagnation et la baisse du taux de croissance des pays en développement, la détérioration continue des termes de l'échange et la diminution en termes réels de l'aide publique au développement constituent quelques-unes des principales caractéristiques de l'actuel ordre économique international, en nette contradiction avec la croissante interdépendance entre les nations.

Dans un tel contexte, la situation économique de l'Afrique est particulièrement atteinte par les répercussions de la crise économique mondiale qu'aggravent les effets dévastateurs d'une sécheresse prolongée et d'autres calamités naturelles.

La correction des déséquilibres et l'inversion des tendances de la situation économique internationale actuelle requièrent l'introduction de réformes structurelles vigoureuses dans l'ensemble du système, et plus particulièrement dans ses aspects monétaires et financiers, si l'on veut éviter que le développement des uns ne se fasse au détriment des autres.

La lutte pour l'instauration d'un nouvel ordre économique international conserve ainsi toute son actualité et toute son urgence.

La multiplication, au cours de ces dernières années, d'initiatives visant à éliminer ces déséquilibres ainsi que leurs effets nocifs sur les pays en développement indique l'amorce d'une prise de conscience de la nécessité d'identifier les causes de ces maux et d'unir nos forces en vue de leur éradication.

L'adoption, par la douzième session extraordinaire de l'Assemblée générale des Nations Unies, du Programme d'action pour le redressement économique et le développement de l'Afrique, dont nous procédons à l'examen à mi-parcours, la plate-forme adoptée pour le règlement du problème brûlant de la dette et les résultats de la Conférence internationale sur la relation entre désarmement et développement, sont des exemples qui illustrent à souhait la préoccupation croissante de la communauté internationale en ce qui concerne les problèmes du développement.

Force nous est cependant de reconnaître que des actions pratiques et globales, capables de donner substance à notre volonté d'édifier un système économique mondial basé sur la justice et l'équité, font encore défaut.

Le Président Vieira

La non-réalisation de l'objectif de l'aide publique au développement, fixé dans la Stratégie internationale du développement élaborée dans le cadre des Nations Unies, constitue une claire illustration de ce fait et indique la nécessité de prendre en considération les objectifs et priorités en matière de coopération internationale.

J'ai évoqué, au début de mon intervention, le consensus universel qui émerge à propos des mutations que l'on peut observer aujourd'hui au sein des relations internationales.

Les amples perspectives ouvertes dans le processus de règlement pacifique des conflits et d'élimination des tensions dans des régions telles que l'Afrique australe, l'Asie du Sud et l'Amérique centrale, notamment, permettent d'espérer qu'il ne s'agit là aucunement de simples indices conjoncturels. C'est ainsi qu'en Afghanistan, au Kampuchea, en Amérique centrale, au Tchad, au Sahara occidental, à Chypre et dans le Golfe apparaissent des signaux encourageants qui prouvent que la paix est possible lorsque prévaut la volonté authentique de faire usage du dialogue et de la concertation dans le règlement de problèmes entre Etats.

Nous espérons que le réalisme politique démontré par les différentes parties concernées par ces questions se renforcera sans cesse afin de permettre l'élimination définitive des obstacles qui continuent à empêcher le retour à la paix, à la stabilité et à l'entente dans ces régions.

Nous ne saurions néanmoins ne pas être préoccupés par l'absence de progrès dans la recherche d'une solution pacifique et durable aux questions du Moyen-Orient, de la péninsule coréenne et du Timor oriental, notamment.

Le conflit qui perdure au Moyen-Orient est certainement de tous ceux qui ont secoué le monde au long des quatre dernières décennies l'un des plus complexes et des plus dangereux pour la stabilité mondiale. Pour être juste et durable, tout règlement de la situation au Moyen-Orient doit tenir compte du droit inaliénable du peuple palestinien à l'autodétermination et à un Etat propre, ainsi que du droit de tous les Etats de la région au respect de leur indépendance nationale, de leur intégrité territoriale et à la sécurité à l'intérieur de leurs frontières internationalement reconnues.

Dans le cas du Timor oriental, nous encourageons le Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies à poursuivre ses bons offices en vue de la pleine affirmation des droits inaliénables du peuple timorais à l'autodétermination et à l'indépendance.

Le Président Vieira

En Afrique australe, le processus de négociations en cours a contribué au changement du climat politique et a permis d'enregistrer des progrès dans les efforts tendant à la création de conditions favorables à une solution globale du conflit dans cette région. Nous saluons un tel développement sans pour autant cesser de manifester notre constante préoccupation face à la persistance de l'apartheid en Afrique du Sud. La visite que je viens d'effectuer en République populaire d'Angola et en République populaire du Mozambique m'a permis de constater l'engagement, l'esprit constructif et l'ouverture qui sous-tendent l'action des gouvernements de ces deux pays dans la recherche d'un règlement pacifique, juste et définitif des problèmes de l'Afrique australe.

Dans ce contexte, et quoique attentive à l'évolution positive des conversations en cours sur la situation dans le Sud-Ouest africain et aux perspectives de paix qu'elles ouvrent, la communauté internationale se doit de continuer ferme dans la poursuite de son action en vue, d'une part, de l'application de la résolution 435 (1978) du Conseil de sécurité et, d'autre part, de l'élimination du système d'apartheid comme moyen indispensable de garantir la paix, la stabilité et la démocratie dans cette partie du continent africain.

L'élection de M. Dante Caputo à la présidence de la présente session de l'Assemblée générale, qui se tient à un moment si important, est une reconnaissance méritée de ses qualités et de sa compétence à mener à bon terme cette tâche délicate. Nous sommes en effet tous unanimes à reconnaître la singularité de l'étape que l'humanité traverse actuellement. Oui, un nouvel esprit de dialogue, de tolérance et de concertation prévaut aujourd'hui dans le monde et doit être maintenu. Ceci ne pourra que contribuer au renforcement du rôle des Nations Unies dans la résolution des conflits, des problèmes du développement et dans la préservation de la paix et de la sécurité internationales.

L'attribution du prix Nobel de la paix aux forces de maintien de la paix de l'Organisation des Nations Unies vient à point nommé, qui rend un hommage mérité à leur courage et à l'abnégation de tous ces hommes de bonne volonté.

La présente session doit se faire l'écho de la nouvelle sensibilité et s'approche face aux problèmes de notre époque, en faisant montre d'un esprit d'ouverture au dialogue et de notre faculté de reconnaître les véritables défis qui nous interpellent aujourd'hui dans l'analyse des questions inscrites à l'ordre du jour.

Le Président Vieira

Nous sommes persuadés qu'ensemble nous saurons saisir cette occasion historique et inaugurer, avec foi et détermination, l'aube qui commence à poindre, confiants en notre capacité d'unir nos forces dans l'édification d'une réalité sans cesse plus proche des profondes aspirations de l'humanité.

Le PRESIDENT : Au nom de l'Assemblée générale, je remercie le Président de la République de Guinée-Bissau de l'importante déclaration qu'il vient de faire.

Le général Joao Bernardo Vieira, Président de la République de Guinée-Bissau, est escorté hors de la salle de l'Assemblée générale.

POINT 9 DE L'ORDRE DU JOUR (suite)

DEBAT GENERAL

M. KALPOKAS (Vanuatu) (interprétation de l'anglais) : J'ai l'honneur de féliciter M. Dante Caputo à l'occasion de son élection aux hautes fonctions de président de la quarante-troisième session de l'Assemblée générale. Nous lui souhaitons tout le succès possible et l'assurons de notre entière coopération pendant qu'il présidera ce qui promet d'être l'une des sessions les plus historiques qu'ait connues cette organisation, une de celles dont la portée est la plus considérable.

Nous avons également apprécié l'efficacité avec laquelle il a jusqu'à présent présidé nos débats et dirigé les activités de l'Assemblée en général. Jusqu'ici il nous a donné à cet égard toutes les raisons de nous féliciter de son action.

Nous pensons qu'il convient également de rendre hommage à Dame Ruth Nita Barrow, Représentante permanente de la Barbade, qui avait également posé sa candidature à la présidence de la quarante-troisième session de l'Assemblée générale. Cette éminente fille des Antilles a donné à son pays, à sa région et à ses amis toutes les raisons d'être fiers. Il est rare qu'une région puisse en même temps présenter deux personnes aussi éminemment qualifiées pour un même poste. En le faisant, sa région a une fois de plus, comme il y a cinq ans, contribué à encourager le développement des processus démocratiques au sein même des Nations Unies. Nous les remercions pour cela et nous remercions l'Assemblée.

M. Caputo est réputé pour son profond attachement à la démocratie. Son gouvernement est un gouvernement qui s'est engagé envers les principes et les idéaux démocratiques et qui a travaillé diligemment à encourager et à renforcer le retour de la démocratie dans son pays. Par conséquent, sous sa présidence, nous ne nous rappellerons jamais trop combien il est important d'encourager et de soutenir la démocratie, notamment dans les relations internationales et au sein des organisations internationales.

Pour le Vanuatu, petit Etat insulaire en développement, l'amélioration des processus démocratiques internationaux est plus qu'un bon slogan, une théorie intéressante ou une abstraction lointaine : nous considérons que c'est l'élément essentiel de notre développement en tant qu'Etat indépendant. Notre survie même en tant que nation dépend du respect universel des principes les plus fondamentaux u

M. Kalpokas (Vanuatu)

droit international, notamment du respect de la souveraineté et de l'intégrité territoriale de tous les pays, indépendamment de leurs dimensions, de leur situation géographique ou de la santé de leur économie.

Malheureusement, dans les relations internationales, il y en a toujours quelques-uns qui oublient parfois de respecter ces principes importants. Comme beaucoup d'autres petits pays, ces dernières années, nous avons été très troublés par la tendance de plus en plus marquée chez certains Etats plus grands à abandonner le dialogue calme et rationnel pour régler les problèmes internationaux et pour sembler plutôt préférer une escalade de la course aux armements, les menaces voire le recours effectif à la force militaire.*

Dans certains cas, la coercition économique et l'intimidation ont remplacé la force militaire, mais le résultat a été le même : le chaos international. Ce chaos aurait pu à première vue être moins violent que celui qui s'est produit pendant les deux guerres mondiales. Mais, pour ceux qui ont été victimes de ce chaos, les conséquences ont été aussi graves et aussi tragiques. Après tout, que vaut le monde pour un réfugié effrayé qui fuit son foyer dans un effort désespéré pour sauver sa vie, que ce soit en Afrique australe, en Asie du Sud-Est, en Amérique centrale ou au Moyen-Orient?

C'est pourquoi les petits pays comme le nôtre estiment que la communauté internationale doit renforcer d'urgence le processus démocratique et reconnaître vraiment l'égalité fondamentale entre tous les êtres humains et, par extension, l'égalité souveraine de toutes les nations, grandes et petites, riches et pauvres. Nous ne pouvons pas comprendre ceux qui proclament l'égalité entre tous les peuples ou entre toutes les nations mais qui, ensuite, agissent comme si la force, qu'elle soit militaire ou économique, rendait certains "plus égaux" que d'autres.

Aujourd'hui, on voit donc renaître l'espoir qu'un véritable dialogue politique permettra de régler un grand nombre de problèmes dans le monde et, au moment où de si nombreux rêves de liberté démocratique naissent dans de nombreux endroits, nous considérons que cette assemblée de nations est plus pertinente et peut-être plus dynamique qu'à aucun autre moment de sa courte histoire.

* M. Essy (Côte d'Ivoire), Vice-Président, assume la présidence.

M. Kalpokas (Vanuatu)

Comme tant d'autres, nous sommes encouragés par la possibilité de voir les hostilités et les tensions diminuer dans de nombreuses parties du monde et de voir la paix devenir enfin une réalité pour beaucoup de peuples assiégés ou en difficulté. Le conflit militaire entre les deux superpuissances mondiales semble moins probable. De ce fait, le monde entier peut pousser un soupir collectif de soulagement. La guerre entre l'Iran et l'Iraq pourrait enfin se terminer. En se retirant de l'Afghanistan comme elle l'avait promis, l'Union soviétique a montré qu'elle était réellement une grande puissance.

M. Kalpokas (Vanuatu)

Il y a aussi de faibles lueurs d'espoir d'arriver à un éventuel règlement des longs et coûteux conflits au Kampuchea, au Sahara occidental, au Tchad, en Namibie et en Amérique centrale et que les peuples de ces pays puissent choisir leur propre avenir, libres de toute ingérence étrangère. De plus, quelques démarches ont été tentées pour apaiser les vieux antagonismes et les différences qui régnaient à Chypre, dans la péninsule Coréenne, aux Balkans, au Maghreb et dans la corne orientale de l'Afrique. D'anciens rivaux découvrent chaque jour qu'ils ont plus de choses qui les rapprochent que de choses qui les divisent.

Cependant, il faut être réaliste et comprendre que la voie de la paix est toujours entravée par un grand nombre d'obstacles. Dans chacun des domaines où l'on voit apparaître de nouveaux espoirs, il faut comprendre que peu de choses sont sûres. Le processus de recherche de solutions pratiques, suivies de leur application, demeure une tâche fragile et extrêmement délicate dans chacune des situations que je viens de citer.

En dépit de ce que certains voudraient nous faire croire, le dialogue en soi n'est pas la seule façon de régler un conflit. Pour que le dialogue réussisse, il faut aussi que l'on soit prêt à oeuvrer ensemble et à modifier les relations antagonistes du passé et changer les façons d'agir qui ont provoqué les contradictions et les hostilités existantes. Dans certains cas, les circonstances exigent que le dialogue rationnel n'intervienne qu'après la lutte politique et à ce propos, il nous vient à l'esprit les propos de Frederick Douglas, chef du mouvement anti-esclavagiste au XIXe siècle et orateur renommé. Comme il l'a dit très justement : "Le pouvoir n'abandonne jamais rien sans revendication, il ne l'a jamais fait, il ne fera jamais." S'il vivait aujourd'hui, il aurait très bien pu parler de la vie en Afrique du Sud sous la domination du régime d'apartheid, ou des mobiles à l'origine de la résistance palestinienne lorsqu'il déclarait :

"Sans lutte il n'y a pas de progrès. Ceux qui prétendent favoriser la liberté mais qui méprisent l'agitation, sont des hommes qui veulent la pluie, sans tonnerre ni éclair. Ils veulent l'océan sans le terrible rugissement de ses vagues déferlantes."

Il serait bon de se rappeler ces paroles lors de nos délibérations, surtout ces délibérations qui ont trait aux points de notre ordre du jour concernant les appels en faveur de la justice, émanant de ceux qui en sont privés depuis trop longtemps.

M. Kalpokas (Vanuatu)

Nous pensons que le dialogue rationnel est le moyen le plus favorable pour le déroulement des relations internationales et le règlement des différends entre nations. Toutefois, il faut aussi comprendre que le dialogue n'est possible que si l'on en saisit bien les bases et qu'il existe un terrain d'entente commun.

Il est peu probable qu'un dialogue utile s'installe en Afrique du Sud jusqu'à ce que le régime illégitime d'apartheid reconnaisse l'humanité de la majorité africaine et libère de prison tous ceux avec lesquels elle devrait négocier, et permette aux exilés de rentrer chez eux. Il est peu probable que le dialogue sur la question de Palestine réussisse jusqu'à ce que toutes les parties intéressées soient réunies lors d'une conférence internationale. Dans notre propre région, la question du Timor oriental ne sera pas résolue jusqu'à ce que les peuples de ce territoire soient intégrés dans le processus de dialogue et qu'il leur soit permis de choisir librement pour eux-mêmes leur identité et ce qu'ils veulent être.

Le dialogue n'est pas la diatribe. Le mot lui-même implique que l'on est prêt à écouter ou tout au moins à voir le point de vue de son interlocuteur. La notion la plus difficile pour certains, est peut-être qu'un dialogue sincère ne veut pas nécessairement dire que l'une des parties, mais pas l'autre, a reconnu ses torts, et s'engage à changer et à adopter les valeurs et les croyances de son ancien adversaire.

Les plus grands problèmes politiques et les plus difficiles entre Etats modernes peuvent probablement être résolus par une convergence de vues et de valeurs. Le respect mutuel, voilà la clef, et non pas la domination ou de vaines déclarations de triomphe. Comme nous le savons tous, en cette ère nucléaire, cette ère d'armes nucléaires et autres armements de destruction massive, il existe peu d'exemples où un Etat donné puisse revendiquer une victoire totale et imposer sa volonté à un autre Etat.

La Nouvelle-Calédonie est un exemple concret des résultats que peuvent obtenir la raison et le dialogue. Au cours des deux dernières assemblées générales, peu de points ont fait l'objet de débats aussi animés que celui du statut colonial de notre voisin du Pacifique Sud. Nos propres relations avec la France, et celles de nos autres voisins du Pacifique Sud, ne pouvaient qu'être affectées par ce que nous considérons comme un manque de sensibilité à l'égard des aspirations légitimes de la population canaque autochtone colonisée de la Nouvelle-Calédonie. Aujourd'hui, nous sommes heureux de constater que les choses se sont calmées en Nouvelle-Calédonie, ce qui est en partie dû à la sagesse, à la sensibilité et au

M. Kalpokas (Vanuatu)

courage du Gouvernement actuel de la France. C'est aussi dû au courage et à la clairvoyance du peuple de la Nouvelle-Calédonie, et à leur désir de ne pas voir leur patrie déchirée plus avant par une lutte intercommunale civile. Il y a encore de nombreux problèmes épineux à régler en Nouvelle-Calédonie, mais la France mérite d'être félicitée pour avoir transformé le climat chargé de passion qui existait dans le territoire et avoir pris des mesures pour unir le peuple de Nouvelle-Calédonie dans la paix, en vue d'un dialogue sur l'avenir.

Personne ne peut prédire ce qui nous attend avec certitude. Nous nous souvenons de ce qui s'est passé il y a plus de 14 ans, lorsqu'un autre pays européen qui était alors une puissance coloniale en Afrique, avait connu un changement de gouvernement. Il avait alors offert différentes propositions, différentes options, qui avaient amené les dirigeants de ce qui était alors un mouvement de libération, et qui est à présent un gouvernement africain, à rappeler qu'"il n'existe pas ce que l'on peut qualifier de colonialisme démocratique". Aujourd'hui, ces paroles sonnent aussi vraies qu'en 1974.

M. Kalpokas (Vanuatu)

Le Forum du Pacifique Sud, le Mouvement des non-alignés et les Nations Unies ont tous contribué, par leur ferme soutien aux principes bien établis d'autodétermination et de décolonisation, à la situation encourageante qui règne actuellement en Nouvelle-Calédonie. Toutefois, la partialité du Gouvernement français et la patience et la sagesse politique du peuple de Nouvelle-Calédonie ont été comme une bouffée d'air frais.

Nous sommes convaincus qu'il faut exploiter toutes les possibilités de poursuivre le dialogue et de permettre l'évolution pacifique de la Nouvelle-Calédonie. C'est pourquoi nous avons été encouragés de constater que le consensus avait été atteint par le Comité spécial de décolonisation lorsqu'il a examiné la question de Nouvelle-Calédonie en août. Nous espérons que l'Assemblée générale encouragera les parties à poursuivre ensemble leurs travaux en aboutissant à un consensus semblable sur les recommandations du Comité des Vingt-Quatre.

Mon gouvernement comprend et appuie la position de principe des Etats africains en ce qui concerne la question de la décharge de déchets industriels et nucléaires en Afrique. Il n'y a pas si longtemps que nous avons soulevé la même question à propos de notre propre région. Il faut espérer que ce problème sera examiné dans une perspective véritablement mondiale plutôt que sur une base simplement régionale, qui pourrait amener d'autres régions à devenir un lieu de décharge de déchets toxiques dangereux en provenance de pays industrialisés. De même, nous espérons que l'on comprendra et soutiendra les vues des pays du Pacifique Sud sur les essais nucléaires dans notre environnement. Ce qui est en jeu en Afrique l'est aussi dans le Pacifique Sud.

Le nom du pays qui se livre à des essais ou qui expédie des déchets à la décharge nous importe peu. L'objectif déclaré des essais et les sommes versées pour la décharge des déchets ne nous intéressent pas davantage. Ce qui compte à nos yeux, c'est le mal fait à nos eaux, à nos terres, à notre atmosphère, à nos sources d'alimentation et de subsistance et aux futures générations. Nous espérons que l'on essaiera de comprendre notre préoccupation.

Il est ironique que de nombreux pays industriels du monde soient devenus des pays développés au prix de ce que l'on appelle maintenant le monde en développement. Nous, pays actuellement les moins développés, avons été contraints à un moment donné d'exporter des matières premières bon marché, et même des hommes dans certains cas, contre leur volonté, pour aider à alimenter le développement d'autres pays. En retour, nous avons été contraints d'accepter certains produits

M. Kalpokas (Vanuatu)

manufacturés, et même des hommes, dans certains cas, en une migration inversée, qui se faisait, une fois encore contre notre gré, contre nos intérêts politiques et économiques propres et, en fin de compte, contre notre propre souveraineté.

A l'heure actuelle, nous continuons d'exporter des matières premières. On les appelle maintenant des produits de base et nous n'avons guère plus à dire aujourd'hui qu'hier en ce qui concerne leur prix. Les pays en développement continuent d'exporter également des armes. Bien entendu, certains sont des réfugiés qui sont devenus des sans-abri et vivent en marge de la société. D'autres ne sont pas des réfugiés mais comptent en général parmi les plus capables et les mieux formés, étant dotés de compétences pour lesquelles il y a une grande demande dans les pays développés mais dont il y a insuffisance dans les pays en développement. Cependant, compte tenu des conditions économiques négatives, ces hommes qualifiés ne peuvent d'habitude pas être aussi bien payés ou ne sont pas aussi appréciés dans nos pays en développement. C'est pourquoi les sommes consacrées à l'enseignement supérieur et à la formation spécialisée sont souvent, à long terme, d'un rendement moindre pour les pays en développement. Paradoxalement, en un sens, nous nous trouvons parfois en train de subventionner des pays développés qui, proportionnellement, dépensent moins pour l'enseignement mais sont en mesure d'offrir des avantages financiers beaucoup plus grands à ceux qui ont bénéficié ailleurs de leur formation.

Les pays en développement exportent encore quelque chose d'autre, à savoir des capitaux, sous forme du service de la dette. Ce phénomène a considérablement élargi maintenant le fossé entre les nations nanties et les nations pauvres et a créé des conditions sociales dangereuses dans de nombreux pays débiteurs. Il est presque incompréhensible que les principaux décideurs dans les Etats créditeurs et les institutions financières ne voient pas mieux le danger latent que renferme cette situation. Il est ironique aussi de constater que, alors qu'on a encouragé certains à s'endetter excessivement, d'autres n'ont pratiquement pas trouvé de bailleurs de fonds.

La façon dont on a encouragé certains pays à assumer un fardeau excessif de la dette rappelle un peu la façon dont certains individus ont été poussés à développer des vices bien connus. L'habitude prise s'avère tout aussi difficile à perdre et les conséquences sur le plan social sont tout aussi graves.

M. Kalpokas (Vanuatu)

Nous présentons ces observations sans amertume, sans rancœur ni récrimination. Nous ne connaissons aucune solution facile. Toutefois, nous sommes convaincus que nous ne pouvons faire face de manière satisfaisante à l'avenir si nous ne connaissons pas bien le passé. Nous ne pouvons chercher ensemble des réponses avant de savoir quels sont les problèmes que nous voulons résoudre.

Les catastrophes naturelles récentes qui ont entraîné la mort, la destruction et de nouvelles souffrances pour les peuples de la Jamaïque, du Mexique, du Bangladesh et de l'Inde ont atterré le monde. L'aide humanitaire a été mobilisée pour accélérer le redressement. Cependant, nous posons encore une fois la question : pourquoi le monde attend-il toujours qu'il y ait une catastrophe avant de venir en aide aux plus vulnérables?

Les institutions spécialisées du système des Nations Unies, notamment le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), le Fonds des Nations Unies pour l'enfance (FISE), l'Organisation mondiale de la santé (OMS) et l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) font un excellent travail avec les ressources dont elles disposent. De nombreuses organisations sociales et philanthropiques privées sont également profondément engagées dans le processus de développement auquel elles participent. Toutefois, des conditions négatives de l'environnement et du climat, ainsi que la folie humaine, sont des adversaires puissants et persistants qui ne renonceront pas facilement à leurs assauts pour entraver les efforts afin d'améliorer les conditions de vie dans le monde entier.

Mon gouvernement s'associe donc à ceux qui demandent une plus grande coopération internationale dans les activités de développement des Nations Unies et dans le domaine des secours en cas de catastrophe. Nous nous associons à ceux qui demandent l'arrêt de la course aux armements et du trafic d'armes. Nous nous associons à ceux qui oeuvrent sans relâche pour qu'il soit mis fin au trafic des stupéfiants et aux ravages qu'il entraîne dans son sillage sur le plan social

M. Kalpokas (Vanuatu)

Nous nous félicitons des initiatives qui ont été prises en vue de réfléchir et de s'attaquer à la grave menace qui pèse sur la vie de la planète, à savoir la destruction de la couche protectrice d'ozone de la Terre. Il semble que dans les années à venir, cette question sera cruciale pour la survie de l'humanité. La gravité de ce problème est reflétée par le fait qu'alors que nous nous trouvons réunis ici aujourd'hui, une plus grande quantité de chlore et d'autres produits chimiques sont libérés dans notre atmosphère. Au siècle prochain, ces produits contribueront encore davantage à détruire la couche d'ozone.

L'humanité a été dotée, selon nous, d'une grande intelligence et de la capacité de ressentir de nombreuses émotions. Or, nous nous servons parfois de cette bénédiction comme d'une malédiction sur nos frères humains.

Nous avons créé d'horribles armes de destruction massive allant de vastes arsenaux d'armes classiques, aux agents chimiques et bactériologiques, jusqu'aux engins nucléaires. Malheureusement, ceux qui détiennent de telles armes ne se contentent pas simplement de les créer et de les posséder. L'emploi de ces agents de mort a toujours figuré parmi l'un des chapitres les plus affligeants de l'histoire humaine. Aujourd'hui, plus que jamais auparavant, la communauté internationale devrait protester de façon claire et énergique contre la fabrication, le stockage et l'emploi de tous ces instruments de terreur impies. Notre silence ne contribuera qu'à provoquer une plus grande tragédie humaine et à briser de façon irrémédiable les liens qui nous unissent tous.

Au cours du débat général de l'année dernière, nous avons dit combien nous étions attristés par les conflits interrégionaux qui affectaient le monde entier. Malheureusement, ce fléau semble s'être aggravé au cours de l'année dernière. Là encore, il est inutile d'évoquer des noms, des dates ou des endroits précis. Nous ne sommes que trop douloureusement conscients de ces faits. Nous ne souhaitons pas non plus citer nommément un pays ou une région. Le problème est d'ordre universel. Une fois encore, nous constatons que pour la plupart, ces conflits interrégionaux ou ces troubles ethniques ont leurs racines dans l'histoire coloniale au cours de laquelle certaines pratiques colonialistes sont souvent apparues comme favorisant un groupe ethnique au détriment d'un autre. Toutefois, certains de ces conflits interrégionaux ou ethniques remontent à une date antérieure au colonialisme ou n'ont rien à voir avec ce dernier. Ce sont plutôt les conséquences de vieilles rivalités et d'anciens antagonismes que tous les gouvernements devraient juger inacceptables dans notre monde contemporain.

M. Kalpokas (Vanuatu)

Alors que nous sommes préoccupés par la prolifération et l'aggravation de ces conflits, nous adhérons fermement aux principes bien établis de la non-ingérence dans les affaires intérieures des Etats souverains et du respect de l'intégrité territoriale de tous les Etats internationalement reconnus. Nous savons que de temps à autre des adversaires de certains gouvernements, que ce soit à l'intérieur ou à l'extérieur, contribuent à attiser les conflits interrégionaux et les troubles ethniques. Toutefois, cela ne signifie pas que nous devons fermer les yeux et prétendre que le problème n'existe pas. Car c'est un problème majeur, qui risque d'empirer si les nations du monde ne font pas preuve de fermeté morale dans l'exercice de leur autorité.

Nombreux sont les peuples qui attendent de l'Organisation des Nations Unies une telle autorité. D'une façon générale, nous exerçons cette autorité de façon responsable. Nous estimons que la communauté internationale devrait exercer son autorité morale en donnant l'exemple sur la question d'ordre général des relations entre communautés ou entre ethnies.

Nous désespérons de voir qu'aucune région ni aucun pays n'est tout à fait à l'abri de ce problème. Même les pays les plus grands et les plus riches du monde développé ont dû et doivent encore faire face aujourd'hui à cette question difficile. Ceux qui s'attaqueront à ce problème avec la plus grande sincérité sont ceux qui seront le mieux à même d'apaiser les craintes des groupes ethniques et d'améliorer les relations humaines.

Quant aux pays en développement, le fait que nous n'admettons pas que ce problème existe ne peut qu'entraîner des conséquences désastreuses. Nous ne souhaitons voir aucune société déchirée, aucun pays démembré, aucune personne déplacée ou privée de ses droits, aucun gouvernement dans l'embarras. Nous voulons au contraire encourager les peuples du monde entier à respecter les cultures, les coutumes et l'histoire d'autrui. Nous souhaitons encourager une meilleure compréhension de ce qui a divisé les peuples par le passé et de ce qui pourrait les unir à l'avenir. Nous souhaitons l'avènement d'un large consensus international destiné à mettre un terme aux conflits interrégionaux, à améliorer les relations entre les ethnies, le progrès social et le développement économique pour tous les peuples dans le monde entier.

Notre vision du monde n'est peut-être qu'un rêve. Et pourtant, c'est un rêve dont nous sommes fiers qu'il nous habite. Nous prions pour que d'autres partagent ce rêve et soient prêts à s'unir pour qu'il se traduise dans les faits. Y-a-t-il

M. Kalpokas (Vanuatu)

rien qui soit plus conforme aux idéaux qui nous rassemblent ici? N'y-a-t-il rien qui soit plus conforme à nos déclarations sur les fléaux de l'apartheid et autres formes de racisme institutionnalisés? N'est-ce pas là la meilleure façon de célébrer le quarantième anniversaire de l'adoption de la Déclaration universelle des droits de l'homme?

Je terminerai en disant combien nous avons apprécié les efforts de notre précédent président, M. Peter Florin, de la République démocratique allemande, et ceux de notre secrétaire général, M. Javier Pérez de Cuéllar. Leur dévouement, leur patience et leur succès, en notre nom, ont beaucoup contribué à rendre l'avenir plus lumineux qu'il ne l'était il y a un an.

Le fait que le prix Nobel de la paix a été décerné aux forces de maintien de la paix des Nations Unies est la reconnaissance méritée du fait que grâce à ses efforts inlassables, et avec le concours d'un secrétariat dont nous sommes tous fiers, le Secrétaire général est enfin parvenu à tracer la très longue voie qui mène à la paix, à la justice et à l'harmonie.

M. Kalpokas (Vanuat)

C'est à nous, nations du monde, qu'il appartient désormais de faire de notre mieux pour remplir notre rôle en ouvrant plus largement cette porte et en faisant un pas de plus. C'est à nous de franchir le seuil de cette porte et de nous engager ensemble, main dans la main, dans ce corridor.

Puisonz notre force dans notre unité! Puisonz notre courage dans la réalisation de notre sort commun, au cas où nous échouerions ou hésiterions! Soyons des nations véritablement unies dans leurs buts et objectifs.

M. KRAVETS (République socialiste soviétique d'Ukraine) (interprétation du russe) : Monsieur, je vous demanderais de bien vouloir transmettre au représentant de l'Argentine, M. Dante Caputo, nos félicitations à l'occasion de sa n élection aux importantes fonctions de président de l'Assemblée générale et nos vœux très sincères de succès dans l'accomplissement de la lourde tâche qui lui a été confiée.

Je tiens également à rendre hommage au représentant de la République démocratique allemande, M. Peter Florin, qui a si bien dirigé les travaux de l'Assemblée générale pendant l'année écoulée.

Voici que s'achève la deuxième semaine de débat général. Malgré la diversité des conclusions et évaluations faites par les délégations dans leurs déclarations un élément commun est apparu dans leur description de l'état actuel des relations internationales : l'état actuel de leurs relations est jugé comme encourageant si l'on tient compte des nombreux résultats réellement positifs auxquels on est parvenu. Grâce à des efforts conjugués, les premières conditions propres à limiter la course aux armements, à réduire la menace d'une guerre nucléaire et à résoudre les conflits régionaux encore en cours, ont été réunies.

La détermination de l'URSS et de l'Union soviétique d'entamer véritablement le désarmement nucléaire revêt une importance capitale.

Il ne fait aucun doute que les progrès réalisés en matière de désarmement nucléaire ont donné de l'élan à l'élaboration de mesures concrètes destinées à limiter et éliminer d'autres moyens de guerre. Il est impossible de ne pas tenir compte du lien qui existe entre le désarmement et le renforcement de la sécurité internationale. La pensée politique nouvelle, qui renverse résolument les barrières de l'inimitié et de la suspicion, est de plus en plus aujourd'hui l'élément dominant.

M. Kravets (RSS d'Ukraine)

s'exprimant devant la session du Soviet suprême de l'Union soviétique, le 1^{er} octobre 1988, le Secrétaire général du Comité central du Parti communiste de l'Union soviétique, Président du Présidium du Soviet suprême de l'URSS, Mikhaïl Gorbatchev, a déclaré ce qui suit :

"Notre politique étrangère est claire. Elle vise l'élimination de la menace d'une catastrophe nucléaire, la normalisation des relations internationales, l'établissement de relations équitables et mutuellement avantageuses entre les pays du monde, la mise en oeuvre d'une large coopération dans les domaines les plus divers et la garantie donnée à chaque pays de jouir de son droit de choisir librement son avenir... Nous continuerons de suivre indéfectiblement cette politique."

Tout en soulignant la valeur de la coexistence pacifique en tant que principe universel suprême propre à garantir la sécurité pour le progrès de l'humanité, il semble important de faire observer que l'internationalisation des efforts déployés par les Etats confrontés aux défis mondiaux et la mise en commun de leurs ressources aux fins de sauvegarder les valeurs humaines communes constituent l'autre pilier de la sécurité universelle. S'appuyer sur le bon sens et le réalisme, chercher constamment une solution acceptable pour tous, quelle que soit sa complexité : tel est l'impératif de l'heure. Le pluralisme des intérêts, le principe de la liberté de choix, la priorité accordée aux valeurs communes à l'humanité et la primauté du droit international sont des principes dont nous devons tenir compte sur le plan international.

A cet égard, l'importance des Nations Unies ne saurait être surestimée. A chaque étape de l'existence des Nations Unies, la RSS d'Ukraine n'a cessé d'apporter son soutien à la mise en oeuvre la plus efficace possible des fonctions fondamentales de maintien de la paix et de la sécurité énoncées dans la Charte des Nations Unies.

Notre délégation estime que c'est précisément en accroissant le rôle et l'autorité des Nations Unies qu'il sera possible d'avancer avec succès vers l'élaboration d'un système global de sécurité internationale prévoyant une limitation progressive, une démocratisation et une humanisation des relations internationales et la garantie de la sécurité des Etats sur la base d'une interaction politique et du respect inconditionnel des obligations internationales sur les plans militaire, politique, économique, écologique et humanitaire. Il

M. Kravets (RSS d'Ukraine)

conviendrait de créer un système global de sécurité internationale reposant sur la Charte des Nations Unies et en stricte conformité avec ses principes.

La discussion très large et très animée, qui a lieu à l'heure actuelle aux Nations Unies sur ce problème, en démontre l'importance et l'actualité. Le concept proposé par les pays socialistes n'est pas un dogme. Nous sommes ouverts à toute proposition constructive dans ce sens de quelque Etat Membre qu'elle émane.

La délégation de la RSS d'Ukraine estime que la quarante-troisième session de l'Assemblée générale des Nations Unies peut beaucoup contribuer à un examen sérieux du concept global de sécurité. Nous souhaiterions que la session actuelle encourage les Etats à rechercher une attitude commune à l'égard des aspects concrets de la sécurité universelle. Il s'agit en effet d'accroître l'efficacité des Nations Unies et de leurs principaux organes, de rehausser le rôle du Secrétaire général des Nations Unies, notamment pour ce qui est du règlement des conflits entre Etats par le biais de négociations, de missions de bons offices et de médiation, et de mieux utiliser les observateurs militaires et les forces de maintien de la paix des Nations Unies. Il convient que les activités des Nations Unies dans ce domaine soient développées et amplifiées. C'est avec une grande satisfaction que nous avons appris que le prix Nobel de la paix avait été décerné aux forces de maintien de la paix des Nations Unies. Nous espérons que ces forces sauront dans l'avenir demeurer à la hauteur de l'honneur qui leur a été fait.

Nous sommes profondément convaincus que les Nations Unies doivent jouer un rôle décisif dans le cheminement de l'humanité vers l'instauration d'un monde dénucléarisé et non violent. Il est important que nous agissions de manière concrète afin que les Nations Unies et leurs organes remplissent efficacement leurs fonctions de maintien de la paix et de la sécurité. A notre avis, les conditions politiques permettant de tirer pleinement parti du potentiel de paix des Nations Unies sont aujourd'hui réunies.

La grande route qui mène à la sécurité globale passe par le désarmement. Le fait que l'on prenne davantage conscience de la nécessité d'une approche globale à l'égard des questions de désarmement, associant le renforcement de la confiance et la création d'un mécanisme de vérification efficace à l'élaboration de programmes concrets de réduction et d'élimination de type précis d'armements, sur la base de l'équilibre des intérêts plutôt que de l'équilibre des forces, est une tendance très positive.

M. Kravets (RSS d'Ukraine)

Le désarmement nucléaire est l'aspect le plus important du processus de désarmement. La prompt conclusion d'un accord sur une réduction de 50 % des armes offensives stratégiques de l'Union soviétique et des Etats-Unis est parmi les mesures les plus urgentes propres à conduire à cet objectif. A n'en pas douter, cette tâche n'a rien de simple. C'est peut-être la tâche la plus complexe de la politique mondiale d'après-guerre. Cependant, si les deux parties font preuve de la volonté politique nécessaire, il sera possible même dans un proche avenir de déboucher sur un traité.

La communauté mondiale devrait concentrer tous ses efforts afin de conférer au désarmement nucléaire un caractère continu qui gagnera sans cesse en ampleur et en profondeur.

La complète élimination des armes nucléaires et la garantie qu'elles ne réapparaîtront pas ne sauraient venir que des efforts conjugués de tous les Etats. A notre avis, c'est à cette fin qu'il convient d'utiliser au maximum le potentiel des Nations Unies, notamment celui du Secrétaire général, et de mieux employer tous les mécanismes de négociation existant, y compris un organe aussi important que la Conférence du désarmement.

D'un point de vue pratique, il est nécessaire de s'attacher à assurer l'application des décisions adoptées par les Nations Unies sur les problèmes clefs relatifs à la cessation de la course aux armements, surtout celles adoptées par consensus. La délégation de la RSS d'Ukraine partage bon nombre d'idées contenues dans le rapport du Secrétaire général sur l'activité de l'Organisation en 1988 et juge très pertinente notamment sa réflexion selon laquelle :

"... les grandes puissances doivent se montrer réceptives aux vœux formulés par la majorité des Etats Membres." (A/43/1, p. 9, par. 1)

Le noble objectif qui consiste à libérer l'humanité des armes de destruction massive, restera du domaine du rêve si l'on ne fait obstacle de manière efficace à la pénétration des armes dans l'espace extra-atmosphérique. Par conséquent, ni sur un plan moral ni du point de vue du renforcement de la sécurité ne sont acceptables les tentatives visant à justifier la nécessité de l'"initiative de défense stratégique". Son caractère non défensif et déstabilisant, les menaces qu'elle recèle pour toute l'humanité ont fait l'objet de nombreux commentaires, notamment dans cette salle.

M. Kravets (RSS d'Ukraine)

La RSS d'Ukraine estime que la garantie de la stabilité dans le monde, la solution favorable des problèmes relatifs aux armes offensives stratégiques et le renforcement de la sécurité internationale passent par le respect du Traité concernant la limitation des systèmes antimissiles balistiques (ABM) tel qu'il a été signé en 1972 et la non-dénonciation de ce traité pendant une période convenue. Il est important que cette disposition trouve son expression dans l'accord en cours d'élaboration dans les négociations soviéto-américaines de Genève, en stricte conformité avec l'accord intervenu à Washington le 10 décembre 1987.

Nous déclarons également qu'il faut que les négociations bilatérales entre l'URSS et les Etats-Unis soient complétées par des efforts multilatéraux efficaces pour prévenir la course aux armements dans l'espace extra-atmosphérique et ceci dans le cadre de la Conférence du désarmement. Dans l'intérêt de la sécurité générale, il est impératif que nous nous efforcions activement, dès aujourd'hui, de mener à bien l'accord sur l'interdiction de toute arme antisatellite, en assurant l'immunité des satellites artificiels de la terre et en instituant un système international propre à vérifier qu'aucune arme ne sera placée dans l'espace.

Parallèlement, il conviendrait de créer dans le cadre des Nations Unies des mécanismes internationaux propres à traiter de manière concrète de la coopération multilatérale dans l'espace. Certaines initiatives ont déjà été prises à cet égard. Il s'agit maintenant de les mettre en oeuvre. La proposition visant à créer un centre de coopération internationale pour les utilisations pacifiques de l'espace sur la base du radar de Krasnoyarsk mérite une attention toute particulière.

L'un des principaux aspects du désarmement nucléaire est l'interdiction des essais nucléaires. Il est indispensable de faire un pas plus décisif pour parvenir à un accord sur l'interdiction générale et complète de ces essais.

Si des efforts multilatéraux appropriés - je fais référence à la Conférence du désarmement - viennent compléter les négociations actuellement en cours entre l'URSS et les Etats-Unis, cela nous mènerait très près de l'élaboration d'un accord répondant aux intérêts de tous les pays. La délégation de la RSS d'Ukraine voit dans cette combinaison des efforts bilatéraux et des efforts multilatéraux sur la question le gage du règlement rapide et heureux de cette importante question.

M. Kravets (RSS d'Ukraine)

L'atome doit servir exclusivement des fins pacifiques. Rejetant l'intimidation nucléaire, les pays socialistes ont avancé l'idée d'utiliser l'énergie nucléaire pour le bien de l'humanité. Cette idée est exprimée sous sa forme la plus concise dans le programme avancé par l'URSS portant création d'un régime international pour le développement sûr de l'énergie nucléaire. La réalisation de ce programme permettrait d'accroître la coopération internationale dans le domaine des utilisations pacifiques de l'énergie nucléaire et donnerait à ce travail un caractère plus pragmatique et plus systématique. De ce point de vue, la délégation de la RSS d'Ukraine estime important de renforcer davantage encore les instruments internationaux qui existent d'ores et déjà dans ce domaine en garantissant de manière systématique la non-prolifération des armes nucléaires.

La communauté internationale est très proche de la solution d'une question vitale, à savoir la conclusion d'une convention universelle sur l'interdiction générale et complète et l'élimination des armes chimiques. Il s'agit là d'un des objectifs prioritaires dans le domaine du désarmement. L'élimination des armes chimiques serait une contribution réelle à la sécurité authentique et égale des Etats. La délégation de la RSS d'Ukraine espère que la quarante-troisième session de l'Assemblée générale des Nations Unies dirigera les efforts des parties aux négociations vers la prompte conclusion du travail de préparation de la convention et arrêtera une attitude de totale intolérance à l'égard des armes chimiques et de leur emploi.

A notre avis, le processus de désarmement perd tout son sens si, parallèlement à l'élimination de tel ou tel type d'armes, sont prises des mesures visant à accroître la puissance militaire ou à introduire ce que l'on appelle des "mesures de compensation". Ceci va à l'encontre de la logique la plus élémentaire. Voilà pourquoi, tout en donnant une priorité compréhensible à l'élimination des armes nucléaires et autres armes de destruction massive, nous nous déclarons favorables à des réductions sensibles des armements classiques et des forces armées.

La position de principe des pays socialistes à cet égard a été formulée en 1986 à Budapest. Elle a été concrétisée et complétée lors d'une rencontre du Comité consultatif politique des pays membres du Pacte de Varsovie récemment réunis dans cette ville. Dans les documents de séance, il est souligné que dans l'intérêt de la sécurité de l'Europe et de la sécurité générale, il est impératif de procéder

M. Kravets (RSS d'Ukraine)

à des réductions notables des forces armées et des armements classiques en Europe, de l'Atlantique jusqu'à l'Oural. Des négociations à cet effet pourraient commencer dès cette année. Leur objectif essentiel devrait être de réduire radicalement le potentiel militaire des deux alliances et de créer sur le continent une situation dans laquelle les pays de l'Organisation du Traité de l'Atlantique Nord (OTAN) et ceux du Pacte de Varsovie conserveraient des forces et des moyens nécessaires à leur défense mais d'un niveau insuffisant pour lancer une attaque par surprise ou pour engager des opérations offensives.

Plus le processus de désarmement devient réalité, plus le mécanisme de contrôle prend de l'importance en tant que moyen essentiel de garantir la sécurité. Lors de la troisième session extraordinaire de l'Assemblée générale des Nations Unies consacrée au désarmement, un certain nombre de pays socialistes ont avancé des propositions concrètes en vue d'instaurer une large vérification internationale sous les auspices des Nations Unies afin de surveiller le respect des accords, de réduire les tensions internationales, de limiter les armements et d'examiner la situation militaire dans les régions conflictuelles. A notre avis, il conviendrait d'aborder sans tarder l'élaboration des paramètres du futur mécanisme de vérification.

Confiance et transparence sont des facteurs importants pour créer la sécurité dans le domaine militaire. Il est nécessaire de passer de mesures individuelles d'instauration de la confiance et de transparence à une large politique dans ce domaine.

La RSS d'Ukraine donne son soutien à l'appel lancé par l'Assemblée générale afin d'assurer la plus vaste diffusion possible d'informations objectives sur les questions militaires. Il est temps de commencer, dans le cadre des Nations Unies, à mettre au point des critères et paramètres objectifs pour assurer la transparence afin de faciliter le processus de désarmement véritable.

M. Kravets (RSS d'Ukraine)

Nous nous déclarons vigoureusement pour le désarmement, convaincus que la démilitarisation aboutira à des résultats concrets pour l'humanité tout entière; elle permettra notamment de libérer de vastes ressources matérielles et intellectuelles qui pourront servir au développement social et économique.

L'Organisation doit de toute urgence et en priorité régler les conflits régionaux. Nous nous félicitons de l'évolution positive qui, ces derniers mois, a eu cours dans certains domaines.

Une percée réelle a été réalisée en ce qui concerne la question de l'Afghanistan. On a établi un précédent qui dépasse le cadre de la question. L'autorité de l'Organisation a été fortement renforcée, ainsi que son efficacité et sa capacité dans le règlement de conflits régionaux.

Toutes les parties doivent respecter rigoureusement les dispositions des Accords de Genève élaborées sous les auspices des Nations Unies. Comme on sait, l'Union soviétique les respecte entièrement. Nous espérons que les autres parties feront de même. Il incombe aux Nations Unies et, particulièrement, à la présente session de l'Assemblée générale, de jouer un rôle important dans la recherche d'une solution globale à tous les aspects de la question de l'Afghanistan.

On a mis fin à la guerre tragique et destructrice qui durait depuis huit ans entre l'Iran et l'Iraq. Grâce aux efforts des Nations Unies, du Secrétaire général et des membres du Conseil de sécurité, on a pu commencer à mettre en oeuvre la résolution 598 (1987) du Conseil de sécurité. Nous espérons que la population de Bagdad et celle de Téhéran ne regarderont plus jamais le ciel avec horreur ou ne craindront d'entendre les tirs d'artillerie. Nous espérons que les pétroliers ne sombreront plus dans les flammes et que les pêcheurs et les passagers innocents ne seront plus victimes de la concentration des forces navales dans les eaux du golfe Persique. La RSS d'Ukraine se félicite de la volonté des cinq membres permanents du Conseil de sécurité de contribuer au règlement du différend en faisant appel à la médiation du Secrétaire général.

Des progrès sérieux ont été réalisés dans le règlement de la situation au Kampuchea. Ils s'appuient sur les propositions précises et réalistes faites par les Gouvernements de la République populaire du Kampuchea, de la République socialiste du Viet Nam et de la République démocratique populaire lao, ainsi que de l'Indonésie et d'autres pays membres de l'ANASE, en vue d'un règlement politique du conflit dans un esprit de réconciliation nationale. Dans ce contexte, on doit attacher une grande importance à la reconnaissance du droit du peuple du Kampuchea

M. Kravets (RSS d'Ukraine)

à un libre choix politique. Il incombe à tous les Etats de favoriser un climat politique qui permettra de continuer et de mener à bien le processus de négociation.

Certains changements se sont aussi produits dans la situation en Afrique australe. La RSS d'Ukraine se déclare pour la prompte et féconde conclusion des négociations quadripartites afin de régler la situation dans la région. La communauté mondiale doit accroître ses pressions sur le régime raciste d'Afrique du Sud et assurer l'application des résolutions appropriées des Nations Unies et, en particulier, de la résolution 435 (1978) du Conseil de sécurité. La RSS d'Ukraine se déclare résolument pour l'élimination, le plus rapidement possible, de l'odieux système d'apartheid.

Le passage de l'affrontement au règlement politique des conflits, grâce à la participation active des Nations Unies, doit marquer nettement la fin des années 80.

A la présente session de l'Assemblée générale, l'adoption par consensus d'une déclaration sur la prévention et l'élimination des différends et des situations qui pourraient menacer la paix et la sécurité internationales et sur le rôle des Nations Unies dans ce domaine pourrait marquer un jalon historique dans les affaires internationales.

En même temps, nous sommes obligés de constater que certains conflits régionaux ne sont pas encore parvenus à l'étape du règlement pratique et continuent de menacer gravement la paix et la sécurité internationales.

Nous sommes particulièrement préoccupés par la situation au Moyen-Orient. Ce différend ne pourra être réglé que par des moyens politiques. Une conférence internationale sur la paix au Moyen-Orient pourrait être un moyen efficace de régler la question et, dans ce cadre, une solution au problème crucial de la Palestine. Cette conférence devrait réunir toutes les parties intéressées, y compris le seul représentant légitime du peuple palestinien, l'Organisation de libération de la Palestine (OLP), ainsi que les membres permanents du Conseil de sécurité. Nous demandons à la communauté mondiale, au cours de la présente session de l'Assemblée générale, de se prononcer sans équivoque en faveur de la prompte convocation de cette conférence.

La situation en Amérique centrale demeure complexe. L'ingérence dans les affaires intérieures des Etats de la région fait obstacle aux tendances positives à un règlement pacifique sur la base des efforts du Groupe de Contadora. Le bien-fondé de cette conclusion est largement reconnu dans le monde, y compris aux Etats-Unis. Le Gouvernement américain est responsable au premier chef de la

M. Kravets (RSS d'Ukraine)

tension dans cette région. Il devrait réfléchir sérieusement à son rôle au lieu d'enseigner aux autres quel dieu ils doivent vénérer et comment. Le peuple du Nicaragua doit pouvoir exercer son droit à un libre choix en matière de développement.

Comme par le passé, nous appuyons les initiatives de paix de la République populaire démocratique de Corée (RPDC). La paix dans la péninsule coréenne serait concrètement renforcée par la réalisation des propositions de la RPDC tendant à faire de la péninsule coréenne une zone exempte d'armes nucléaires, à réduire progressivement et dans une large mesure les forces armées et à retirer les troupes américaines de la Corée du Sud. Nous nous opposons vigoureusement à toutes intentions de perpétuer la division de la Corée.

Aujourd'hui il n'est plus besoin de prouver que l'élimination des crises existantes et la prévention de nouvelles crises sont la plus haute priorité de la communauté internationale.

Un autre impératif de notre temps est la prévention de changements irréversibles de l'environnement et la sauvegarde des ressources naturelles de la planète pour les générations à venir. C'est là une tâche urgente tant pour l'ensemble de la communauté mondiale que pour chacun de ses membres. La Terre, sa nature et ses richesses, font partie du patrimoine commun de l'humanité. C'est pourquoi les instances internationales et nationales doivent réorienter sans tarder leurs objectifs et leurs programmes relatifs à la protection de l'environnement.

Ces objectifs pourraient être réalisés grâce à la notion de sécurité écologique internationale avancée par les pays socialistes. Cette idée a une orientation pratique très nette : avec le mécanisme des Nations Unies, élaborer les normes du comportement écologique des Etats et les directives fondamentales de leur coopération. Nous espérons que les Nations Unies joueront un rôle décisif en mobilisant les efforts de la communauté mondiale afin de régler la question pratique de la sauvegarde de l'environnement.

Le dialogue politique qui s'amplifie sur de nombreux problèmes essentiels qui préoccupent l'humanité constitue un cadre très propice à l'évolution des relations économiques internationales. L'état de l'économie mondiale reste des plus instables. Nous sommes particulièrement préoccupés par l'aggravation de la situation économique des pays en développement qui pâtissent tant de leur inégalité dans le système économique mondial que du volume toujours croissant de la dette extérieure.

M. Kravets (RSS d'Ukraine)

Les difficultés croissantes dans les relations économiques internationales montrent qu'il est nécessaire de démocratiser l'ensemble du système des relations économiques, de créer un nouvel ordre économique international et de garantir la sécurité économique internationale des Etats.

Compte tenu de l'internationalisation croissante des relations économiques mondiales et de l'interdépendance des économies nationales, tous les pays et tous les peuples doivent joindre leurs efforts pour favoriser des relations économiques internationales stables et prévisibles et une large coopération sur une base équitable et juste afin d'assurer à tous les pays un mode de vie digne de l'être humain.

M. Kravets (RSS d'Ukraine)

La République socialiste soviétique d'Ukraine estime qu'il convient d'intensifier aux Nations Unies le dialogue universel sur la politique économique internationale.

La République socialiste soviétique d'Ukraine est toute prête à coopérer de manière active avec tous ceux qui cherchent à contribuer à la démocratisation des relations internationales et à renforcer la sécurité générale. Les processus très profonds de la perestroïka, maintenant en cours en Ukraine, comme dans le reste de l'Union soviétique, supposent une intensification de nos activités de politique étrangère sur la base du réalisme et de la prise en compte de la diversité des intérêts et des priorités des valeurs communes à toute l'humanité. Selon le Premier Secrétaire du Comité central du Parti communiste de l'Ukraine, Vladimir V. Shcherbitsky :

"La perestroïka ... exerce une influence de plus en plus grande sur l'évolution du monde contemporain, et avant tout, crée une situation favorable au renforcement de la sécurité internationale."

Nous espérons que les efforts destinés à créer un monde fondé sur des relations civilisées et raisonnables entre les Etats et les peuples bénéficieront du soutien de toutes les délégations. Nous estimons que le travail de la quarante-troisième session de l'Assemblée générale apportera une impulsion nouvelle au mouvement de l'humanité vers un avenir plus sûr et contribuera à transformer les Nations Unies en un instrument efficace de paix.

M. JOHNSON (Libéria) (interprétation de l'anglais) : Au nom du Président, du Gouvernement et du peuple du Libéria, je félicite chaleureusement M. Dante Caputo à l'occasion de son élection à la présidence de la quarante-troisième session de l'Assemblée générale. Sa vaste expérience et ses talents de diplomate que nous connaissons bien nous assurent qu'à la présente session, sous sa direction, nous parviendrons à des résultats très positifs. Il peut compter sur la coopération habituelle et l'appui de la délégation du Libéria dans les mois à venir.

Je voudrais aussi remercier comme il se doit son prédécesseur l'Ambassadeur Peter Florin, de la République démocratique allemande, qui a dirigé les travaux de la quarante-deuxième session avec une remarquable maîtrise.

Nous devons aussi féliciter tout particulièrement notre illustre Secrétaire général pour la compétence et le courage avec lesquels il sert la communauté internationale. Mon gouvernement continuera de faire tout son possible pour l'aider à faire respecter la crédibilité des Nations Unies et veiller à ce qu'elles s'acquittent de leur mandat.

M. Johnson (Libéria)

Enfin, je voudrais tout particulièrement signaler que les sessions annuelles de l'Assemblée générale nous offrent l'occasion de procéder à des consultations bilatérales et multilatérales fructueuses sur les problèmes qui nous intéressent tous.

L'expérience tragique de deux guerres mondiales et le danger imminent d'une catastrophe nucléaire ont fait de la recherche de la paix et du développement la principale préoccupation de notre époque. Les principes et idéaux grâce auxquels la paix pourra être réalisée et grâce auxquels on pourra réaliser le développement sont énoncés dans la Charte des Nations Unies et dans les résolutions de l'Assemblée.

C'est guidés par ces principes et idéaux, que nous nous réunissons ici pour examiner nos divers problèmes, différends et idées. Nous venons ici débattre des problèmes, nous attaquer aux difficultés et aux moyens de les surmonter, et exprimer aussi bien nos déceptions que nos espoirs.

Malgré nos origines différentes, nos divergences économiques, culturelles et idéologiques, nous avons toujours reconnu, nous avons toujours dit que les Nations Unies ont un rôle à jouer dans la recherche de la paix, de la sécurité et du développement. C'est dans cet esprit que ma délégation, en traitant de questions spécifiques devant l'Assemblée, insistera à nouveau sur la nécessité de renforcer le dialogue et la solidarité pour améliorer la condition humaine.

Ma délégation est heureuse que la quarante-troisième session s'engage en un moment où s'ouvrent des perspectives de paix, qui offrent à la communauté internationale un nouvel espoir dans l'efficacité du multilatéralisme pour le règlement des conflits. Nous notons avec satisfaction l'Accord de paix sur l'Afghanistan, signé en avril dernier, qui facilite le retrait des troupes étrangères de ce pays. Nous nous félicitons aussi de l'acceptation par l'Iran des dispositions de la résolution 598 (1987) du Conseil de sécurité, qui a permis l'arrêt des hostilités dans le golfe Persique et rendu possibles les entretiens actuels entre l'Iran et l'Iraq sous les auspices des Nations Unies. Nous nous réjouissons également de voir que, grâce à la médiation du Secrétaire général et du Président en exercice de l'Organisation de l'unité africaine, le Maroc et le Front Polisario ont accepté l'organisation d'un référendum, qui constitue un pas important vers la solution de la question du Sahara occidental. En outre, nous notons que les négociations entre les deux communautés à Chypre progressent de façon satisfaisante sous les auspices des Nations Unies.

M. Johnson (Libéria)

C'est dans ce contexte que nous félicitons vivement le Comité du prix Nobel pour avoir décerné de façon si avisée le prix Nobel de la paix 1988 aux forces des Nations Unies chargées du maintien de la paix. Nous félicitons aussi le Secrétaire général pour ce succès. Dans le même temps, ma délégation tient à lancer un appel à toutes les parties intéressées pour qu'elles continuent à rechercher en commun une solution définitive à ces problèmes.

Mais nous devons résister à toute tentation de nous laisser bercer par ces récents succès, il reste encore à notre ordre du jour plusieurs problèmes non réglés qui réclament une attention d'urgence de la part de l'Assemblée.

Malgré les efforts déployés par les pays de l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est (ANASE), aucun règlement juste et durable n'est encore intervenu pour le Kampuchea. Aussi nous appuyons la réunion informelle de Djakarta, qui s'efforce d'amener toutes les parties intéressées à unir leurs efforts dans la recherche d'une solution au problème du Kampuchea. Un règlement d'ensemble de ce différend doit tenir compte du droit inaliénable du peuple kampuchéen à l'autodétermination, à l'abri de toute ingérence étrangère. En ce qui concerne la question de Corée, ma délégation demande instamment que l'on redouble d'efforts pour instaurer un dialogue fructueux et constructif dans la péninsule. La déclaration spéciale du Président Rontae Woo de juillet 1988, dans l'intérêt de la dignité et de la prospérité nationales, constitue un pas positif en faveur de l'apaisement des tensions et vers une unification pacifique des deux Corées.

Nous félicitons les Gouvernements et les peuples de la République de Corée et de la République populaire de Corée qui célèbrent leur quarantième anniversaire en tant que nation. Nous leur souhaitons un avenir prospère et brillant dans la réalisation de l'unité, de la paix et de la stabilité, le plus tôt possible.

M. Johnson (Libéria)

En Amérique centrale, les divers plans de paix proposés par les pays de la région n'ont pas encore abouti aux résultats escomptés. Par conséquent, ma délégation souhaiterait qu'on laisse les peuples d'Amérique centrale décider eux-mêmes des moyens de restaurer la paix, promouvoir la démocratie et renforcer l'unité régionale et la coopération économique.

L'un des épisodes affligeants de la crise au Moyen-Orient est la tragédie du Liban, pays auquel le Libéria est uni depuis des années par des liens étroits d'amitié. Le Liban, qui fut un temps une nation prospère, est à présent ravagé par des années de guerre civile incessante, aggravée par une ingérence étrangère injustifiée. C'est pourquoi nous demandons instamment le respect de l'intégrité territoriale et de la souveraineté du Liban, la sauvegarde de son indépendance, la fin de la violence et le retrait de toutes les troupes étrangères de son territoire.

Depuis la dernière session de l'Assemblée générale, la crise au Moyen-Orient s'est considérablement aggravée malgré diverses initiatives de paix. A ce propos, nous demandons à Israël, en veillant à faire respecter l'ordre public dans les territoires occupés, d'agir avec modération. Mon gouvernement continue de penser qu'un règlement juste et durable du conflit du Moyen-Orient doit tenir compte du droit du peuple palestinien à l'autodétermination ainsi que du droit de tous les Etats de la région, y compris Israël, à l'existence à l'intérieur de frontières sûres et internationalement reconnues.

A cette fin, nous lançons un nouvel appel en faveur de la convocation d'une conférence internationale sur le Moyen-Orient avec la participation, sur un pied d'égalité, de toutes les parties intéressées, y compris l'Organisation de libération de la Palestine (OLP), représentant authentique du peuple palestinien. Il est certain qu'une telle conférence favoriserait le processus de paix dans la région.

Il y a quelques jours, S. E. le général Moussa Traoré, Président du Mali et Président en exercice de l'Organisation de l'unité africaine (OUA) a, avec éloquence, tracé les grandes lignes de la position de l'Afrique sur un certain nombre de questions importantes, y compris la question controversée de l'Afrique australe.

Ma délégation tient cependant à souligner à quel point le Libéria est préoccupé de voir le régime minoritaire raciste de Pretoria, avec l'aide et l'encouragement de ses collaborateurs, continuer à défier impunément la volonté

M. Johnson (Libéria)

collective de la communauté internationale en méprisant de façon flagrante les droits fondamentaux de la majorité noire sur son propre sol. En outre, on ne saurait nier la ressemblance inquiétante et terrifiante entre la cruauté extrême du traitement dégradant infligé aux Sud-Africains noirs et les pratiques nazies. A ce jour encore, le régime brutal et implacable de Pretoria maintient en détention des centaines, si ce n'est des milliers d'enfants qu'il soumet systématiquement à la torture, voire au génocide. Les rapports faisant état des horreurs commises par ce régime ne laissent aucun doute dans l'esprit de mon gouvernement quant au fait que la communauté internationale est loin d'avoir fait tout ce qu'il faut pour détruire l'apartheid.

La politique d'apartheid du régime minoritaire raciste est tellement bien enracinée que seule l'adoption, au titre du Chapitre VII de la Charte des Nations Unies, de sanctions globales obligatoires contre ce régime permettra de l'éliminer et d'éviter à ce pays d'être plongé dans un bain de sang. Ceux qui prétendent que les sanctions ne feront qu'augmenter les souffrances des Noirs d'Afrique du Sud et des Etats de première ligne ou bien sont hostiles aux aspirations de la population noire ou bien sont uniquement intéressés par leurs investissements et leurs bénéfices. Quoi qu'il en soit, le rejet persistant de l'apartheid par les Sud-Africains noirs eux-mêmes prouve bien, du moins en ce qui les concerne, qu'ils préfèrent la misère dans la liberté que la prospérité sous l'apartheid.

De l'avis de ma délégation, si le régime raciste d'Afrique du Sud cherche véritablement la paix, il doit, inconditionnellement et en toute bonne foi, libérer immédiatement Nelson Mandela et tous les autres prisonniers politiques à titre de première étape sur la voie de la réconciliation et de l'instauration d'une société démocratique et non raciale sur la base du suffrage universel. A ce propos, le Libéria désire s'associer aux délégations qui réclament la convocation d'une session extraordinaire de l'Assemblée générale en 1989 pour examiner l'ensemble de la situation en Afrique australe, y compris la question de Namibie.

L'une des manifestations évidentes de l'arrogance de l'Afrique du Sud est son occupation illégale de la Namibie, au mépris complet des résolutions et décisions des Nations Unies, ainsi que son utilisation de ce territoire dans la poursuite de ses politiques de subversion, d'agression et de déstabilisation contre les Etats voisins.

M. Johnson (Libéria)

Tout en prenant acte des entretiens quadripartites récents sur la question de Namibie, rien dans l'histoire des négociations avec le régime raciste ne nous permet de penser à coup sûr qu'il soit fidèle à ses engagements. Le Conseil de sécurité doit par conséquent se tenir prêt à prendre toutes les mesures qu'il jugera nécessaires à l'exécution de son mandat, tel qu'énoncé dans sa résolution 435 (1978). Au moment de célébrer le dixième anniversaire de cette résolution, nous réaffirmons le droit de la Namibie à l'autodétermination et à l'indépendance à l'intérieur d'un territoire unifié, y compris Walvis Bay, les îles Pingouin et toutes les îles situées au large des côtes, sous la direction de la South West Africa People's Organization (SWAPO), seul représentant légitime du peuple namibien. Nous espérons ardemment qu'au moment où la quarante-quatrième session de l'Assemblée générale se réunira, une Namibie libre et indépendante pourra occuper la place qui lui revient en tant que Membre à part entière des Nations Unies.

Je voudrais à présent passer à la question du désarmement qui, de l'avis de ma délégation tout au moins, a une incidence certaine non seulement sur la paix et la sécurité mais sur le développement. Le Libéria maintient que si la communauté internationale est sincèrement décidée à réaliser la paix et le développement, elle ne peut tout simplement pas continuer à dépenser des milliards de dollars chaque année en armements et activités connexes. En cherchant à assurer la sécurité, nous avons déclenché une course aux armements coûteuse qui détourne des ressources normalement consacrées aux nécessités du développement, exacerbant ainsi les problèmes sociaux des pays en développement. Cette question a été fort bien traitée par plusieurs orateurs lors de la Conférence internationale sur la relation entre le désarmement et le développement qui a eu lieu l'année dernière.

La ratification récente du Traité sur l'élimination des missiles à portée intermédiaire et à plus courte portée - le Traité FNI - par les Etats-Unis et l'Union soviétique représente une percée très encourageante dans les efforts bilatéraux de désarmement. D'un autre côté, le fait que la troisième session extraordinaire de l'Assemblée générale consacrée au désarmement n'a pas abouti à un consensus représente un sérieux échec sur le plan des initiatives multilatérales de désarmement. Mon gouvernement demeure persuadé que les efforts bilatéraux et multilatéraux sont complémentaires et que les Nations Unies restent la principale instance de discussion des problèmes de désarmement.

M. Johnson (Libéria)

Le Libéria estime que le Traité sur la non-prolifération est un instrument international important et sa ratification un premier pas d'importance vitale vers le désarmement nucléaire. A ce propos, nous sommes particulièrement préoccupés par le fait que la capacité nucléaire de l'Afrique du Sud continue de faire obstacle à la réalisation de l'objectif contenu dans la Déclaration sur la dénucléarisation de l'Afrique, qui est de faire de celle-ci une zone de paix.

M. Johnson (Libéri)

En fait, la crédibilité du Traité restera hypothétique tant que l'on ne prendra pas des mesures pour que les capacités nucléaires de l'Afrique du Sud soient soumises aux garanties et à l'inspection de l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA).

En conséquence, ma délégation est pour la convocation de la quatrième Conférence d'examen des Etats parties au Traité sur la non-prolifération en 1990.

Ma délégation s'associe aux orateurs précédents qui ont condamné le recours à l'arme chimique en violation du Protocole de Genève de 1925 interdisant le recours à de telles armes. De même, ma délégation s'inquiète vivement des déchets toxiques et autres matières dangereuses déversées sur le sol africain, acte qui équivaut à une déclaration de guerre chimique. Cette atteinte à l'environnement met en danger le bien-être et la vie de nos peuples. Ces déchets polluent non seulement l'air que nous respirons mais également nos ressources hydrauliques et contaminent la terre même dont nous dépendons pour nos aliments. Mais n'est-ce pas également une question d'éthique? En cette fin de XXe siècle, l'Afrique devrait-elle être confrontée à une telle menace pour sa survie? L'exploitation coloniale n'était-elle pas suffisante? La situation économique critique actuelle, aggravée par diverses catastrophes naturelles, n'est-elle pas suffisante? Est-ce qu'il faut que nous soyons maintenant exposés à des substances toxiques et radioactives qui menacent notre survie même en tant qu'individus?

Ce problème des déchets toxiques est si grave que nous demandons instamment au Conseil économique et social d'accélérer l'adoption et l'application de son projet de convention sur le contrôle des mouvements transfrontières des déchets dangereux. Nous saluons également l'appel lancé à la Conférence du désarmement en faveur de la rédaction d'un projet de convention sur l'interdiction de la décharge de déchets toxiques et radioactifs à des fins hostiles.

Contrairement au climat politique où l'on a constaté une certaine détente, il est regrettable qu'il n'y ait pas eu une évolution semblable dans le domaine économique au cours de cette année.

Depuis la dernière session de l'Assemblée, la situation économique internationale s'est encore détériorée et accuse des déséquilibres accrus. La chute des prix des produits de base, la baisse de l'aide publique au développement (APD) et le fardeau écrasant de la dette continuent d'être les principaux facteurs des sorties de capitaux des pays en développement vers les pays développés.

M. Johnson (Libéria)

C'est cette situation très critique qui a conduit à la convocation de la treizième session extraordinaire consacrée à la situation économique critique en Afrique il y a un peu plus de deux ans. A cet égard, l'examen et l'évaluation à mi-parcours entrepris le mois dernier ont confirmé que la communauté internationale ne s'est pas acquittée de ses engagements envers le Programme des Nations Unies pour le redressement et le développement économique de l'Afrique.

Dans l'intervalle, les pays africains eux-mêmes, malgré des conditions économiques internationales défavorables, se sont efforcés de poursuivre leurs programmes d'ajustement structurel, institutionnalisés ou non.

Le Libéria, par exemple, a pris des mesures, en fonction de ses propres possibilités, pour favoriser le redressement économique. Je veux parler des efforts faits, grâce à un programme de révolution agricole, pour améliorer la production agricole afin de parvenir à l'autosuffisance alimentaire. En outre, des mesures ont été prises non seulement pour mieux gérer le secteur public mais également pour encourager et promouvoir l'initiative et l'entreprise personnelle dans le domaine de la croissance et du développement économique.

Compte tenu de ce que je viens de dire, ma délégation s'associe aux orateurs précédents qui ont demandé à la communauté internationale d'honorer ses engagements envers le Programme d'action des Nations Unies pour le redressement et le développement économique de l'Afrique, et notamment d'accélérer le courant de ressources vers notre continent.

Notre patrimoine commun et notre interdépendance exigent un effort concerté de la part de tous pour améliorer le niveau de vie de tous les peuples des pays en développement.

La planète que nous habitons est imparfaite, mais jusqu'à ce que l'exploration scientifique prouve le contraire, c'est le seul foyer que nous ayons. Il est donc de notre devoir d'y créer un climat sain pour nous-mêmes et pour la postérité.

A cet égard, il faut que nous nous efforcions de créer un climat politique exempt de guerre et de conflit, un environnement économique qui favorise une production et une répartition justes, équitables et efficaces des ressources de notre monde et de poursuivre des politiques de développement soutenues qui protègent notre écosystème.

M. Johnson (Libéria)

En polluant nos océans et nos rivières, en déboisant nos forêts, en violant les droits de l'homme de nos frères, en entrant en conflit et en déclarant la guerre à nos voisins, en exploitant les pauvres et les faibles, nous portons atteinte à l'environnement humain et nous menaçons notre survie même.

Pour faire face à l'avenir et sauvegarder les intérêts des générations futures, il faut que nous nous engagions tous moralement et que nous coordonnions notre action politique.

Etant donné que nous considérons que l'Organisation des Nations Unies est le meilleur moyen dont nous disposons pour créer cet environnement favorable que nous souhaitons, nous réaffirmons notre engagement indéfectible envers les buts et principes consacrés dans la Charte.

M. CHNOUPEK (Tchécoslovaquie) (interprétation du russe) : Je félicite M. Dante Caputo de son élection aux hautes fonctions de président de la quarante-troisième session de l'Assemblée générale des Nations Unies. Je lui souhaite un grand succès. Je suis convaincu que sous sa direction les travaux actuels contribueront à accroître la confiance manifestée à l'Organisation. La Tchécoslovaquie est prête à continuer à développer des relations amicales avec son pays qui, grâce à sa politique active, joue un rôle important dans le monde d'aujourd'hui.

M. Chnoupek (Tchécoslovaquie)

Je voudrais également rendre hommage à l'activité inlassable que déploie le Secrétaire général de notre organisation, M. Javier Pérez de Cuéllar, pour réduire la tension dans le monde et résoudre les conflits régionaux par la négociation. Nous notons tout particulièrement que c'est grâce à ses initiatives que notre organisation connaît de nouveaux succès importants et s'acquitte ainsi du noble rôle qui lui a été confié par les nations. Car, ainsi que le dit l'adage latin "Pacis donum est omnibus bonum" - le don de la paix est un bienfait pour tous.

Nous assistons à des événements d'une importance primordiale dans le domaine des relations internationales, qui sont le reflet d'une nouvelle pensée politique. On constate un recul de la mentalité de militantisme, une plus grande ouverture d'esprit et une tendance marquée à engager des négociations de façon systématique et civilisée. Cette évolution prometteuse favorise l'édification de relations entre Etats fondées sur l'équilibre de leurs intérêts, le renforcement du rôle du droit international, l'humanisation des relations internationales, et contribue ainsi à une solution plus générale des problèmes relatifs à la survie de la civilisation en tant qu'épreuve commune à l'humanité tout entière.

Il est bien évident que ce n'est pas par un affrontement destructeur que ces problèmes pourront se régler mais seulement par la coopération active. C'est là que réside la philosophie de cette fin de siècle et du début du prochain millénaire, et elle devrait ouvrir la voie à des relations d'une qualité nouvelle, à l'échelle mondiale et régionale. Pour cela, bien entendu, il faut envisager ces phénomènes nouveaux dans une optique nouvelle. On doit pouvoir résoudre ce qui, récemment encore, défiait toute solution. Ce qui était impensable doit pouvoir être envisagé et il faut rendre possible ce qui hier ne l'était pas.

La viabilité de cette approche a été prouvée par les quatre sommets soviéto-américains qui ont rendu le monde plus sûr, les perspectives de paix plus encourageantes, l'avenir mieux assuré. Un jalon essentiel a été la ratification du Traité sur l'élimination des missiles à moyenne et à courte portée, première mesure de l'ère du désarmement véritable. Nous avons été parmi les huit Etats qui ont pris part au processus de l'application du Traité et nous avons fait tout ce que l'on attendait de nous. Nous avons accepté que des mesures de vérification appropriées aient lieu sur notre territoire. Les missiles opérationnels tactiques soviétiques à rayon d'action accru, stationnés dans mon pays depuis la fin de 1983, ont été enlevés, avant même que le Traité entre en vigueur.

M. Chnoupek (Tchécoslovaquie)

Aujourd'hui, nous devons tous nous poser une question : comment procéder à ce stade? Comment sauvegarder ce que les nations sont convenues de réaliser dans l'intérêt commun? Comment faire évoluer l'entente à laquelle sont parvenus des politiciens lucides? Il n'y a qu'une réponse : en rivalisant d'humanité. Edifions en une pierre angulaire ce qui nous unit : la survie et la continuation de l'humanité. Rivalisons en une épreuve qui, en dépit de toutes les divergences politiques, idéologiques, de perception mondiale et autres, permettra à tous les peuples, à tout homme, d'avoir l'assurance du lendemain. Démilitarisons les relations internationales, prévenons les catastrophes sociales et écologiques pour atteindre ainsi des horizons nouveaux de coopération mutuellement avantageuse.

C'est précisément dans cet esprit que notre organisation est appelée à se prononcer aujourd'hui de manière décisive en faveur du renforcement fondamental du multilatéralisme, qui a prouvé qu'il était plus à même de susciter la confiance et d'apporter des résultats que toute autre option. Comme l'a relevé le Secrétaire général dans son rapport annuel, lorsque les problèmes généraux exigent une solution générale, la valeur que revêtent les Nations Unies pour les Etats Membres devient évidente pour tous. Si nous ne renforçons pas leur influence, nous demeurerons confrontés à une instabilité toujours croissante dans le monde.

De cette prémisse découle également la conception d'une sécurité globale, qui s'étend à tous les aspects des relations internationales, qui répond à la nécessité de faire des intérêts de l'humanité tout entière un élément principal et permanent de la politique internationale, et qui encourage un dialogue constructif élargi sur tout ce qui peut être entrepris, afin d'accroître sensiblement le rôle des Nations Unies dans le monde actuel.

L'évolution positive de la situation dans le monde crée également des conditions favorables à l'exécution des objectifs de restructuration dans tous les aspects de la vie de mon pays. En suivant cette voie, nous nous efforçons de tirer parti des résultats positifs que nous avons réalisés dans notre développement social et économique et de consolider les traditions progressistes et démocratiques de notre peuple.

Cette année, nous marquons des anniversaires importants, à la fois glorieux et tragiques. Soixante-dix ans se sont écoulés depuis la création d'une Tchécoslovaquie indépendante, mais c'est aussi l'année du cinquantième anniversaire de l'"Accord de Munich", élaboré à notre insu. C'est une leçon que nous

M. Chnoupek (Tchécoslovaquie)

n'oublierons jamais. La sécurité est et demeure une et indivisible. Nous nous remémorons l'expérience acquise au cours des deux guerres mondiales et de quatre décennies de développement socialiste, et cela nous incite à poursuivre une politique de coopération pacifique active et constructive.

Cette politique se manifeste dans la proposition de créer une zone de confiance, de coopération et de relations de bon voisinage le long de la ligne de contact entre les Etats du Pacte de Varsovie et de l'OTAN, proposition avancée par le Secrétaire général du Parti communiste tchécoslovaque, Milos Jakes. Selon nous, ce sont précisément les Etats situés le long de cette ligne qui portent une responsabilité particulière, car c'est précisément là que se trouve la plus forte concentration militaire, et des malentendus éventuels pourraient avoir les conséquences les plus graves et provoquer l'affrontement le plus dangereux.

C'est pourquoi nous présentons un projet destiné à renforcer de façon pacifique les garanties de sécurité dans cette zone, sans affrontement, au moyen de mesures militaires et non militaires. Nous avons l'intention par ailleurs d'oeuvrer dans cette voie sur la base du processus paneuropéen, et de susciter ainsi dans la zone envisagée un élan pour aller de l'avant. Pour ce faire, nous devons bien entendu renoncer ensemble au fardeau du passé, abandonner les poncifs usés de la mentalité de "blocs", abandonner tous les clichés attachés au concept de l'ennemi, mesurer le courage de l'être humain à sa capacité de triompher des ambitions militaires trompeuses et partiales plutôt qu'aux critères du militantisme.

M. Chnoupek (Tchécoslovaquie)

Dans nos propositions, nous subordonnons nos relations dans le domaine militaire au principe de la suffisance raisonnable. Nous voulons accroître les mesures de confiance, réaliser et développer encore les conclusions de la Conférence de Stockholm sur les mesures propres à accroître la confiance et la sécurité et sur le désarmement en Europe, qu'il s'agisse de manoeuvres militaires y compris leur notification, de la limitation du nombre de militaires participant, de la limitation du nombre d'observateurs et du droit d'inspection. Nous sommes partisans de faire une comparaison commune des doctrines militaires pour leur donner un caractère purement défensif. De concert avec nos alliés, nous proposons, dans le contexte d'une réduction dans toute l'Europe des forces armées et des armements classiques sur la base de l'élimination commune des déséquilibres et de dissymétries concernant différents types d'armements, de faire disparaître les armes offensives les plus dangereuses dans la zone située le long de la ligne de contact entre les Forces du Pacte de Varsovie et celles de l'Organisation du Traité de l'Atlantique Nord (OTAN). C'est avec un intérêt tout particulier que nous avons entendu les propositions très utiles du Président François Mitterrand, qui vont dans le même sens. Elles confortent notre certitude qu'un dialogue intensif se poursuivra.

En même temps, il faut s'efforcer de développer les facteurs non militaires de la sécurité. Notre initiative englobe donc de la même manière les domaines politique, économique, écologique et humanitaire. Les mesures à prendre dans ces différents domaines, à l'intérieur de la zone de confiance, pourraient même dépasser les limites convenues pour s'appliquer à l'Europe entière.

Les possibilités prévues de coopération pacifique sont presque inépuisables. Nous songeons à la mise au point de mesures communes, à la création de zones de libre-échange, à l'amélioration de l'infrastructure des transports et de l'énergie, à la simplification des procédures en matière de douanes et de visas, à la protection de l'environnement, à l'aide en cas de catastrophe naturelle, à l'élargissement des relations entre villes et régions jumelées, à l'instauration de contacts directs entre les établissements d'enseignement, les institutions scientifiques, les organismes culturels et les organisations de jeunes, à une assistance médicale réciproque dans les régions frontalières, etc.

Pour tout cela, nous nous efforçons de créer un mécanisme de dialogue politique régulier entre les Etats des deux parties de l'Europe, un dialogue

M. Chnoupek (Tchécoslovaquie)

reposant sur des bases larges et solides. En agissant ainsi, nous faisons suite aux autres propositions des pays socialistes ainsi qu'aux attitudes et aux points de vue constructifs de nos partenaires occidentaux. Nous saurons nous montrer réceptifs à l'égard de toute observation et considération constructives.

Nous sommes partisans de la réduction mutuelle et radicale, le plus rapidement possible, des forces armées et des armements classiques sur notre continent, faute de quoi on verrait persister le danger d'un affrontement militaire. La session de juillet du Comité consultatif politique des Etats parties au Pacte de Varsovie, qui a eu lieu à Varsovie, a formulé des propositions nouvelles à vaste portée : faire disparaître l'asymétrie des armements et des forces armées pour entreprendre ensuite leur réduction d'environ 25 %, c'est-à-dire d'un demi-million de militaires de part et d'autre, et poursuivre ce processus jusqu'à ce que le potentiel militaire des deux parties ait acquis un caractère exclusivement défensif. Tout cela devra se faire en trois étapes soigneusement équilibrées. Ainsi, nos pays ont fait un pas constructif pour essayer de répondre aux points de vue des pays de l'OTAN. Ils ont avancé un plan de réductions réaliste.

Nous nous efforçons de faire aboutir de manière féconde et accélérée la rencontre de Vienne dans le contexte de la Conférence sur la sécurité et la coopération en Europe (CSCE), qui devrait adopter un document substantiel et équilibrée et élaborer le mandat des négociations relatives au désarmement classique. Nous pensons, comme le Ministre des affaires étrangères de la République fédérale d'Allemagne, M. Hans-Dietrich Genscher, que cela doit intervenir dès le mois d'octobre. Il est vrai qu'un travail sérieux considérable a déjà été fait à cette rencontre. Il existe des bases qui permettront d'adopter de bons documents rendant possibles le développement de la coopération paneuropéenne. Une attitude constructive exige maintenant que l'on manifeste la volonté politique de mettre la dernière main aux accords en préparation et de matérialiser la volonté politique à l'égard de toutes les questions débattues.

Nous proposons que l'une des mesures de suivi consiste en la convocation d'un forum économique. On pourrait y parler de l'ensemble du problème de la coopération dans ce domaine. Nous sommes prêts à accueillir ce forum chez nous.

Nous voulons donc relever de concert le processus paneuropéen pour le porter à un niveau qualitativement plus élevé, à la mesure des réalités de l'heure, afin de confirmer la viabilité du concept d'une maison européenne commune reposant sur les

M. Chnoupek (Tchécoslovaquie)

différents choix sociaux des peuples. Il s'agit de doter l'édifice de fondations sûres, de la construire de manière audacieuse et de faire en sorte que l'Europe s'adresse au monde en parlant de la paix d'une seule voix.

Il n'y a pas aujourd'hui de mission plus pressante que de rendre irréversible le processus de désarmement. C'est dans cette idée que nous avons abordé la troisième session extraordinaire de l'Assemblée générale des Nations Unies consacrée au désarmement. Malheureusement, cette session s'est achevée sans laisser de document final. Elle a constitué malgré tout une expérience utile et une leçon pour l'avenir. Les propositions qui ont été faites à cette occasion constituent une source d'inspiration féconde. Pour notre part, nous avons soumis nos propositions dans le mémorandum commun des Etats du Pacte de Varsovie sur la sécurité par le désarmement et dans un certain nombre d'autres documents. Je voudrais citer avant tout le projet commun de la République socialiste tchécoslovaque, de la République populaire de Bulgarie et de l'Union des Républiques socialistes soviétiques quant à la création d'un mécanisme international de vérification du respect des accords destiné à réduire la tension et à limiter les armements ainsi qu'à surveiller la situation militaire dans les régions de conflit. Ce mécanisme fonctionnerait sous les auspices des Nations Unies. Nous sommes heureux de constater que cette idée a encouragé d'autres pays à présenter à leur tour de nombreuses propositions intéressantes. Faisons tout notre possible pour ne pas avoir à constater un jour prochain que la solution de telle ou telle question échappe désormais à tout contrôle.

Les relations internationales qualitativement nouvelles doivent être éclairées par ce triple facteur humanitaire : confiance, sécurité et coopération. Libérer le monde de la course aux armements nucléaires reste la tâche essentielle. Poursuivre cette course équivaldrait à courir vers l'abîme les yeux ouverts. Une mesure de principe dans le bon sens devrait donc être la prompte élaboration du Traité soviéto-américain sur une réduction de 50 % des armes stratégiques offensives, ce qui devrait être accompagné du strict respect du Traité sur les missiles antimissiles balistiques, puisque ces deux accords sont unis par un lien profond et organique. Nous sommes partisans de l'arrêt immédiat des essais d'armes nucléaires. Cela nous donnerait le temps de trouver des solutions politiques et de rédiger un traité sur l'interdiction générale et complète de ces essais. De même, nous appuyons le développement de la coopération internationale en ce qui concerne

M. Chnoupek (Tchécoslovaquie)

l'utilisation exclusivement pacifique de l'énergie nucléaire. Nous souhaiterions voir renforcer l'autorité du Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires, avec une application systématique du système de garanties de l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA).

M. Chnoupek (Tchécoslovaquie)

Dans les efforts destinés à freiner et à prévenir la menace nucléaire, une place très concrète revient aussi à la proposition du Gouvernement de la Tchécoslovaquie et de la République démocratique allemande prévoyant la création d'un corridor exempt d'armes nucléaires en Europe centrale. Nous appuyons la création de zones semblables dans d'autres régions du monde, notamment dans les Balkans et en Scandinavie.

Il est grand temps de supprimer tous les obstacles qui s'opposent à la conclusion d'une convention portant interdiction et élimination complète des stocks d'armes chimiques. Nous sommes prêts à en devenir les premiers signataires. Nous ne fabriquons pas ces armes et nous n'en possédons pas. Tout nouveau retard apporté à la préparation de la convention ne fait que contribuer à la propagation de ces armes et aggrave le risque de les voir employer. A ce propos, nous avons relevé un changement d'attitude de la part de la France et nous espérons que cela facilitera la conclusion d'un accord. Comme d'autres pays, nous sommes préoccupés par le début de la fabrication d'agents de guerre binaires et par leur installation possible en Europe. Avec la République démocratique allemande, nous proposons de créer une zone exempte d'armes chimiques en Europe centrale. En tant que partie contractante du Protocole de Genève de 1925, il nous paraît utile de songer à convoquer une conférence des Etats signataires du Protocole.

Nous partageons l'idée qu'il est nécessaire d'accroître le rôle des Nations Unies en ce qui concerne la limitation des armements classiques. A notre sens, l'idée de dresser un registre de transfert des armes aux Nations Unies contribuera également à cette fin.

Nous nous déclarons favorables à un accroissement de la coopération internationale en ce qui concerne l'utilisation pacifique de l'espace extra-atmosphérique, qui a été proclamé patrimoine commun de l'humanité par les Nations Unies. Il serait impardonnable de se montrer indifférent devant la menace d'une utilisation de l'espace à des fins militaires.

Nous nous déclarons en faveur du renforcement de l'efficacité du mécanisme de désarmement, notamment de la Conférence du désarmement de Genève. Dans cet esprit elle doit devenir progressivement un organe universel et permanent de négociations pour le désarmement, comme nous l'avions proposé en février dernier. Cela répond à la logique des changements et des processus d'intégration que connaît le monde.

L'une des conditions indispensables à l'instauration de la sécurité générale réside dans le règlement pacifique des différends internationaux et des conflits

M. Chnoupek (Tchécoslovaquie)

régionaux. C'est précisément ici que l'on constate les effets féconds du dialogue soviéto-américain. L'amélioration des relations Est-Ouest introduit également un élément de sérénité nécessaire dans le processus de recherche et de découverte de solutions équitables aux situations où les foyers de tension sont anciens et dangereux. Il convient d'en profiter le plus possible. Voilà pourquoi le rôle actif des Nations Unies devient indispensable. Qui, mieux que les Nations Unies, est à même d'apporter une telle contribution à la protection et à l'harmonisation des intérêts légitimes des parties concernées? Qui est mieux à même de déclencher tout le mécanisme de règlement pacifique des différends? Qui est mieux à même d'encourager l'adoption de garanties internationales contre le renouvellement des conflits? Cela, seule notre organisation en est capable.

Voilà pourquoi nous sommes heureux de constater que, dans l'élimination des points névralgiques de notre planète, on voit croître l'importance des casques bleus. Ils sont le symbole de l'une des directions les plus importantes des activités des Nations Unies, à savoir les opérations de maintien de la paix. Ils pourraient mieux encore contribuer à stabiliser la situation dans les secteurs troublés, assurant ainsi les conditions favorables à un règlement des conflits à la table des négociations et à la prévention de nouveaux conflits.

Comme la communauté mondiale, nous avons salué avec espoir la signature des Accords de Genève sur l'Afghanistan, qui ont été élaborés avec la participation du Secrétaire général des Nations Unies et dont les garants sont les deux superpuissances. On connaît bien les mesures prises par l'Union soviétique et l'Afghanistan. Ce sont des exemples d'un respect sérieux, honnête et scrupuleux des obligations prises. A ce propos, il nous paraît indispensable de souligner toute l'importance de principe du respect rigoureux de ces obligations par tous les signataires. C'est la seule manière de garantir la paix pour le peuple afghan et pour toute la région.

C'est également pourquoi nous avons salué le tournant favorable qu'ont pris les événements dans le golfe Persique à la suite de la résolution 598 (1988) du Conseil de sécurité. Nous sommes très satisfaits qu'avec l'aide des Nations Unies il ait été mis fin à une effusion de sang insensée. La présence des observateurs militaires des Nations Unies joue à cet égard un rôle stabilisateur. Nous appuyons pleinement la poursuite des pourparlers sous les auspices du Secrétaire général des Nations Unies.

M. Chnoupek (Tchécoslovaquie)

Il existe maintenant des conditions réelles qui permettraient un règlement pacifique des problèmes de l'Afrique australe. Nous espérons que les négociations trilatérales en cours entre l'Angola, Cuba et l'Afrique du Sud, avec la participation des Etats-Unis, apporteront l'indépendance à la Namibie, conformément à la résolution 435 (1978) du Conseil de sécurité. Cela détendra également la situation dans toute la région. Les efforts des Nations Unies et ceux de la communauté internationale tout entière doivent tendre plus systématiquement encore à la cessation immédiate de la politique honteuse d'apartheid pratiquée par le Gouvernement sud-africain.

Nous nous félicitons de l'évolution qui s'est produite en Amérique centrale sur la base de l'Accord Esquipulas II. Nous constatons cependant avec regret que la situation dans la région et l'évolution du processus de paix continuent d'être compliqués, comme par le passé, par le soutien accordé de l'étranger aux forces contre-révolutionnaires du Nicaragua.

La convocation d'une conférence internationale pour le règlement du conflit du Moyen-Orient sous les auspices des Nations Unies constitue à nos yeux un moyen de lui donner une solution définitive grâce à des efforts conjugués. Le soulèvement dans les territoires occupés a montré, une fois de plus, que la question de Palestine est à la base même de toute solution. Le début des travaux du Comité préparatoire de la conférence ne pourrait qu'avoir des effets bénéfiques.

Nous nous prononçons pour un règlement pacifique du problème de Chypre qui assurerait l'indépendance, la souveraineté, l'unité et l'intégrité territoriale de la République de Chypre tout en préservant son statut de pays non aligné.

Nous appuyons entièrement les efforts constructifs de la République démocratique populaire de Corée visant à réduire la tension internationale sur la péninsule de Corée et à assurer l'unification pacifique du pays. Ces efforts ont permis d'améliorer les chances d'entamer un dialogue sérieux.

Nous sommes également satisfaits de l'évolution favorable de la situation dans la corne de l'Afrique, surtout avec la conclusion d'un accord de paix important entre l'Ethiopie et la Somalie. Nous appuyons également les efforts communs de l'Ethiopie et du Soudan pour renforcer leurs relations de paix et de coopération. L'amélioration du climat international se trouve également favorisée par l'évolution vers le règlement de la situation au Sahara occidental.

M. Chnoupek (Tchécoslovaquie)

Nous prenons note avec satisfaction des efforts destinés à apporter une solution pacifique à la question du Kampuchea et au problème de la paix et de la stabilité en Asie du Sud-Est, et nous les appuyons. Nous estimons qu'il convient de développer l'acquis de la rencontre d'information de Djakarta. Les conditions nécessaires à une évolution positive dans ce domaine résultent également de la réduction de 50 % actuellement en cours du nombre des volontaires vietnamiens au Kampuchea.

Nous voyons également dans le programme en sept points de l'Union soviétique destiné à renforcer la paix dans la région de l'Asie et du Pacifique une impulsion importante.

Nous saluons la tendance positive à accroître le rôle du Conseil de sécurité dans la solution des différends et conflits internationaux. Il conviendrait, en conséquence, de convoquer des sessions périodiques du Conseil au niveau des ministres des affaires étrangères et, en tant que de besoin, de prévoir des réunions dans les régions de tension, comme l'a proposé ici le Ministre Edouard Chevardnaze. La coopération accrue des membres permanents du Conseil de sécurité produirait sans aucun doute des résultats. Nous constatons également avec satisfaction que la coordination entre le Conseil de sécurité et le Secrétaire général s'accroît. Nous sommes partisans de l'adoption d'un projet de déclaration sur la prévention et l'élimination des menaces à la paix et de toutes les situations qui pourraient mettre en danger la paix et la sécurité internationales. Aujourd'hui, les Nations Unies peuvent vraiment faire plus que jamais auparavant en faveur de la paix.

La Tchécoslovaquie est un partisan convaincu de la restructuration des relations économiques internationales. On ne saurait admettre un retard par rapport à l'évolution prometteuse que nous constatons dans d'autres domaines. Nous ne saurions méconnaître la montée des forces et des processus qui, dès aujourd'hui, suscitent dans l'économie mondiale l'incertitude et la méfiance et qui risquent demain de déclencher une crise économique internationale sans précédent. Notre avenir commun serait édifié sur des sables mouvants si nous ne faisons disparaître l'écart entre pays développés et pays en développement. Voilà pourquoi il est absolument indispensable de créer un nouvel ordre économique international. Il faut résoudre dans l'équité les problèmes du sous-développement et de la dette

M. Chnoupek (Tchécoslovaquie)

étrangère et en éliminer les terribles séquelles : la famine, l'inégalité de millions de gens, la maladie, l'analphabétisme et la misère. Il faut contribuer activement à résoudre ces problèmes brûlants.

Il nous paraît nécessaire de poursuivre le dialogue international sur l'application du principe "le désarmement pour le développement" et de traduire, progressivement, les conclusions de la Conférence des Nations Unies de l'an dernier en mesures concrètes. Comme nous l'avons signalé dans le document du Comité consultatif politique, diffusé lors de sa session de juillet tenue à Varsovie, il faut également accorder une attention toute particulière aux conséquences dangereuses de la course aux armements sur l'environnement.

Nous ne pouvons plus rester les témoins passifs de la menace écologique, littéralement bombe à retardement, que nous avons eu l'imprudence de créer il y a peu de temps. Les conclusions du rapport de la Commission mondiale sur l'environnement et le développement, de même que celles du document intitulé "Perspectives de l'environnement jusqu'à l'an 2000 et au-delà", doivent être mises en oeuvre sans plus tarder.

Cette année, nous avons adopté une nouvelle conception à longue portée de protection de l'environnement allant jusqu'à la fin du siècle. Pour empêcher que les facteurs écologiques ne nuisent à la stabilité et aux relations pacifiques, nous avons fait une proposition sur la création de la sécurité écologique internationale. Elle devrait reposer sur des principes concertés de coopération et de comportement des Etats. Nous appuyons l'idée de coordonner les efforts tentés dans ce domaine et celle de tenir une série de réunions internationales afin de préparer la convocation d'une conférence des Nations Unies sur l'environnement en 1992.

Nous nous proposons de contribuer par la suite au renforcement de la coopération internationale dans le domaine humanitaire et dans celui des droits de l'homme. Les violations grossières et massives des droits de l'homme, qui persistent dans bien des parties du monde, sont parmi les phénomènes contemporains qui méritent le plus d'être condamnés. Il n'est pas question de les tolérer. Nous le soulignons avec une insistance plus grande encore en cette veille du quarantième anniversaire de l'adoption de la Déclaration universelle des droits de l'homme. Nous saluons les idées très réfléchies formulées dans cette instance au sujet d'une nouvelle catégorie de droits de l'homme touchant la protection de l'humanité.

M. Chnoupek (Tchécoslovaquie)

Il convient de renforcer particulièrement le rôle du droit international pour qu'il prime dans les relations entre Etats. Il convient d'en accroître sans cesse l'efficacité au moyen d'une codification, d'une évolution progressive et d'une mise en oeuvre systématique. Nous accueillons avec faveur l'idée très stimulante de l'Union soviétique d'élaborer un programme à long terme de développement du droit international axé sur les questions de sécurité, de confiance et de coopération. Nous partageons l'idée de la primauté des garanties juridiques de la sécurité globale. Nous recherchons actuellement les moyens de contribuer à accroître le rôle de la Cour internationale de Justice.

Le caractère impératif des tâches auxquelles se trouve confrontée la communauté internationale à la présente session exige que nous accroissions notre action commune et notre coordination.

L'Organisation des Nations Unies a à jouer, à cet égard, un rôle vraiment irremplaçable. Nous devons donc concentrer tous nos efforts pour accroître, dans toutes les directions, le rôle bénéfique de l'Organisation. Renforçons l'autorité de ses principaux organes et utilisons largement les mécanismes établis de coopération et de raffermissement de la paix. N'oublions pas l'importance décisive du facteur temps - cet arbitre implacable de l'histoire. Par des efforts constructifs, trouvons de nouvelles voies qui nous mèneront à la solution des problèmes de notre temps. Construisons une morale et une éthique dignes des relations internationales de demain.

La délégation tchécoslovaque a été chargée, par son gouvernement, d'agir précisément de cette manière, et nous honorerons ce mandat.

La séance est levée à 13h 10.